

BOWINS

du Québec

SUPPLÉMENT DE LA TERRE DE CHEZ NOUS

OCTOBRE-NOVEMBRE 2001



CLÔTURES ÉLECTRIQUES

Pour des vaches bien gardées

REPORTAGE : VEAUX DE GRAIN



*Ferme Aston
Un succès bien planifié*

Vous faites du boeuf, du lait, des fruits ou des légumes



Voici toute la puissance qu'il vous fait!

Équilibre dynamique

Les tracteurs utilitaires de la série M affichent un rendement et une puissance sans pareil. Ils sont munis de notre légendaire diesel E-TVCS multi-soupapes à vortex triple qui développe plus de puissance et de couple, sans produire de vibrations, d'émissions et de bruits excessifs. Grâce à un centre de gravité plus bas, ces véhicules allient traction, souplesse et sécurité. C'est ce que nous appelons « l'équilibre dynamique ».

Productivité accrue

La transmission hydraulique (certains modèles) ou entièrement synchronisée à sélecteur de direction permet un changement de rapport et de direction

rapide et en douceur. De plus, le pont avant à pignons coniques confère une manœuvrabilité exceptionnelle aux tracteurs de la série M. Finalement, la plate-forme flottante répondant aux normes ISO assure au conducteur tout le confort voulu.

Prêt à travailler

Les 17 modèles de la série M (de 45 à 80 hp à la PDF) peuvent être munis d'un cadre de protection repliable ou d'une cabine Kubota installée à l'usine. Ces tracteurs, offerts à un prix concurrentiel, sont prêts pour les grosses besognes.

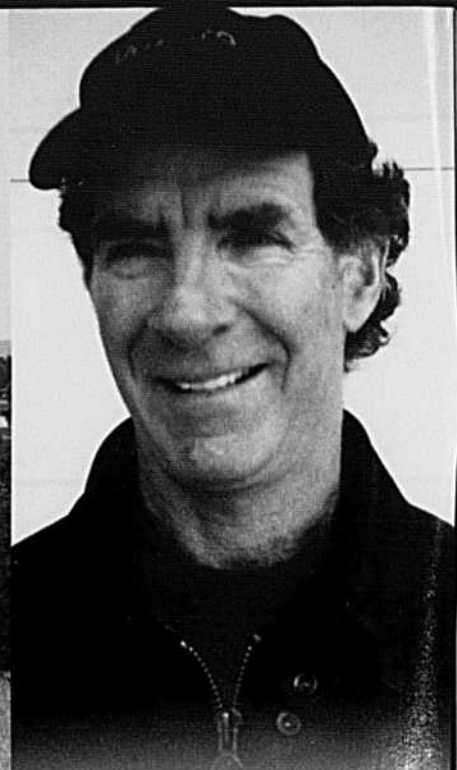
Visitez votre concessionnaire le plus près dès aujourd'hui pour de plus amples renseignements.

Profitez des taux de crédit-bail flexibles et du financement Kubota.

Communiquez avec le concessionnaire le plus près de chez-vous en appelant :
Markham ON : (905) 294-7477 • Delta CB : (604) 940-6061 • Drummondville QC : (819) 478-7151

Ou visitez notre site Web au : www.kubota.ca

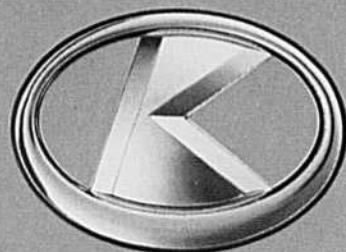
Pour chaque tracteur vendu, Kubota Canada fera un don à JEUNESSE J'ÉCOUTE.



"Mon premier Kubota était tellement fiable et sans problème à partir du premier jour, que j'ai depuis, fait l'achat de 3 autres tracteurs. Leur haute valeur de revente facilite l'échange pour le modèle le mieux adapté à mes exigences."

John Hughes
Springridge Farm

**Puissantes
Solutions
Pour Un Monde
Compact**



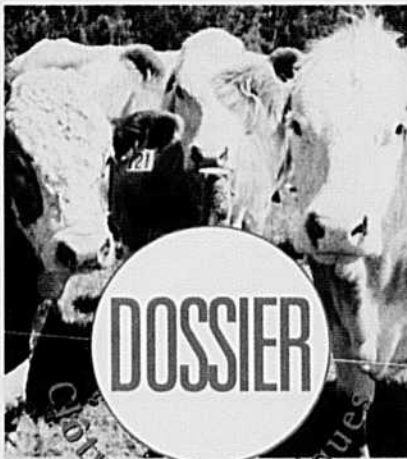
SOMMAIRE

VOLUME 15, NO 4 OCTOBRE-NOVEMBRE 2001

5 ÉDITORIAL
La Fédération sera au rendez-vous!

6 FPBQ INFO
Dossier BVD : recours collectif
Ventes records de bouvillon d'abattage
Bienvenue aux nouveaux producteurs

7 IDENTIFICATION PERMANENTE
Identification et réglementation



DOSSIER

Clôtures électriques

9
Pour des vaches bien gardées

10
L'ABC d'une bonne clôture électrique

12
Installer un parafoudre

13
« Le courant passe pu ! »

16 PORTRAIT AGROENVIRONNEMENTAL
Le portrait du veau de grain

18 MACHINERIE
Faible dose de fumier solide,
c'est possible

20 MARCHÉ
Palmarès de la classification

22 REPORTAGE VEAUX DE GRAIN
Ferme Aston
Un succès bien planifié

24 FORMATION
Le Nébraska en photos

26 AGENCE DE VENTE
BOUVILLONS D'ABBATAGE
Bœuf Qualité Plus,
vers la certification

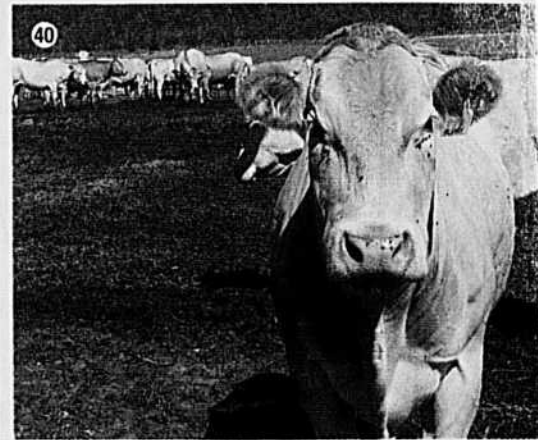
28 BIOSÉCURITÉ
N'appellez pas la NASA!

29 PROMOTION VEAUX DE LAIT
www.veaudelait.com

30 FINANCEMENT
Le compte de stabilisation
du revenu agricole
Des précisions additionnelles

32 AGENCE DE VENTE
VEAUX D'EMBOUCHE
La vaccination : une action collective

34 NUTRITION
TAURES DE REMPLACEMENT
Des besoins en 3 étapes



37 SANTÉ
Mieux connaître Cryptosporidium
et Giardia

40 REPORTAGE BLONDE D'AQUITAINE
Les Blondes d'Aquitaine, des pures
qui plaisent

43 SANTÉ
Pas de vache folle au Canada !

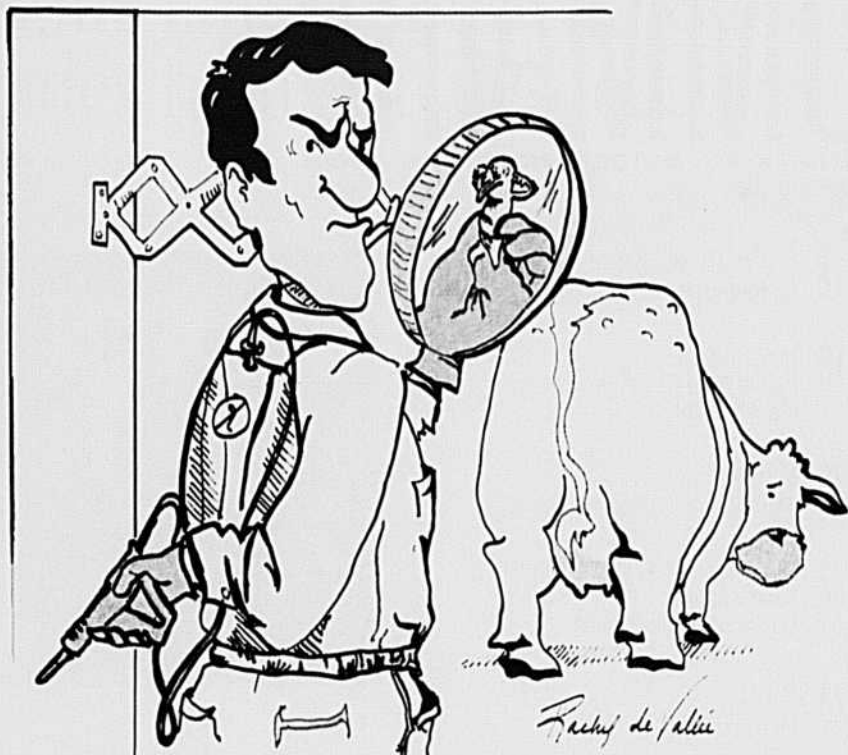
45 NOUVELLES DES RACES PURES

46 STATISTIQUES

Page couverture
En 1986, la ferme Aston
a donné naissance à
un rejeon : un élevage
de veaux de grain.
Voyez les progrès
du rejeon en page 22

PHOTO: MICHEL BEAUNOYER





BOVINS du Québec

Bovins du Québec est inséré dans *La Terre de chez nous*. Elle informe les producteurs et productrices agricoles et autres personnes intéressées aux diverses activités rurales. À chaque semaine la TCN fournit à ses lecteurs des informations qui concernent la production et la mise en marché des produits agricoles et forestiers au Québec. Il vous suffit de remplir le coupon et d'y joindre un chèque ou mandat de poste à l'ordre de : **La Terre de chez nous, Maison de l'UPA, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H 3Y9**

ABONNEZ-VOUS!

Je désire m'abonner à *La Terre de chez nous (au Québec)* pour :

1 an : 39,11 \$ 2 ans : 67,30 \$ 3 ans : 93,17 \$ (Taxes incluses)

Nom :

Adresse :

Code postal : Tél. :

No membre UPA :

Ci-joint la somme de : Signature :

BOVINS du Québec

OCTOBRE-NOVEMBRE 2001
Supplément de *La Terre de chez nous* (TCN)

Éditeur

La Terre de chez nous
Union des producteurs agricoles
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Tél. : (450) 679-8483
Courriel : tcn@tcn.upa.qc.ca
Site web : www.tcn.upa.qc.ca

Responsables à la fédération

Gaëtan Bélanger, Anne-Marie Christen

Directeur

Hugues Belzile

**Rédacteur en chef adjoint,
responsable de la publication**
Victor Larivière

Secrétaire de production

Lorraine Trottier

Collaborateurs

Denise Audet, Michel Beauvoyer, Nawal Benzaid,
Éric Boyer, Nathalie Côté, René Baril, Ann Fornasier,
Laurent Larouche, Éric Léonard, Marie-Isabel
Martineau, Denise Proulx, Éric Provencher, Mario
Quévillon, Jean-Sébastien Roy, Daniel Zuchoski

Responsable de la production

Carole Lalancette

Infographiste

Annie Bisaillon
Nancy Litjens

Séparations de couleurs

Préimpression Ad Hoc Le Groupe

Impression

Imprimeries Transcontinental inc.

Directeur de la publicité

Réal Loiseau

Représentants publicitaires

Christian Guinard, Sylvain Joubert,
Robert Bissonnette, Sylvain Lalonde

Représentant hors Québec

Jacques Long
Tél. : (905) 335-5700
Fax : (905) 335-5001

Administration

Jocelyne Gareau

Tirage et abonnements

Micheline Courchesne

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0832-5634

Prochaine parution : 20 décembre 2001

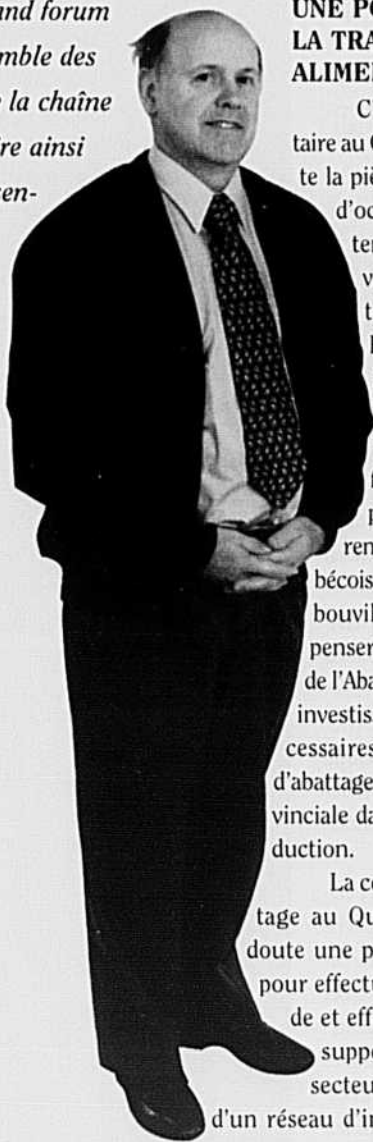
Date de tombée publicitaire : 16 novembre 2001

Note : Les idées exprimées dans ce magazine n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Dans la présente publication, le générique masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

La Fédération sera au Rendez-Vous!

D'ici quelques jours, soit les 17 et 18 octobre prochain, se tiendra à Saint-Hyacinthe, le Rendez-Vous des décideurs de l'agriculture et de l'alimentation. Présidé par le premier ministre du Québec, Monsieur Bernard Landry, ce grand forum réunira l'ensemble des partenaires de la chaîne agroalimentaire ainsi que des représentants des milieux économique, régional, municipal et environnemental.



Au programme, trois sujets d'intérêt - la transformation alimentaire, l'agroenvironnement, la qualité et la traçabilité - qui ne manqueront pas de soulever une réflexion de fond sur le phénomène de l'industrialisation de l'agroalimentaire. Des sujets sérieux dont les défis sont réels et nombreux pour notre secteur de production.

UNE POLITIQUE SUR LA TRANSFORMATION ALIMENTAIRE

C'est la transformation alimentaire au Québec qui sera en quelque sorte la pièce maîtresse du *Rendez-Vous* d'octobre. Le gouvernement entend d'ailleurs y dévoiler sa nouvelle politique en matière de transformation alimentaire. Pour la Fédération, le sujet est tout à fait d'intérêt et même d'actualité. Le réseau d'abattage des bovins au Québec est fragile et nous rend de plus en plus vulnérable face à la concurrence. On manque d'abattoirs québécois, notamment dans le secteur du bouvillon d'abattage - on n'a qu'à penser au récent arrêt des opérations de l'Abattoir Z. Billette - tandis que des investissements importants sont nécessaires pour moderniser les plans d'abattage d'inspections fédérale et provinciale dans les autres secteurs de production.

La consolidation du réseau d'abattage au Québec constitue sans aucun doute une priorité de la Fédération. Car pour effectuer une mise en marché fluide et efficace de nos produits et pour supporter la croissance de notre secteur, il est essentiel de se doter d'un réseau d'infrastructures de taille et de

qualité qui réponde notamment aux normes internationales de salubrité (HACCP). En plus de permettre l'exportation de nos produits, un tel réseau favoriserait le développement d'entreprises de transformation et de surtransformation de toute taille. Ces dernières assureraient ainsi la distribution de nouveaux produits de bœuf et de veau à valeur ajoutée et sauraient répondre aux besoins de plus en plus évidents des chaînes (coupes « counter ready ») et des consommateurs (produits précuisinés).

Toute cette question de la transformation est bien sûr fondamentale pour l'industrie agroalimentaire. Elle soulève cependant d'autres préoccupations tout aussi stratégiques dont celle reliée au réseau de distribution. Comme on le sait déjà, au Québec, la concentration de notre réseau de distribution nous rend particulièrement vulnérable à cet égard, le gouvernement ne devrait-il donc pas également adopter une politique sur la distribution alimentaire?

DES PROGRAMMES « QUALITÉ » POUR LE CONSOMMATEUR

En ce qui a trait à la question de la qualité et de la traçabilité, la Fédération fera plus que bonne figure avec tous les programmes « qualité » initiés au cours des dernières années afin de répondre aux exigences du marché (le programme d'identification permanente et de traçabilité des bovins, la Charte qualité du veau, la Certification du veau de grain, *Boeuf Qualité Plus*). Malgré tous les efforts consentis dans ces projets, le grand défi pour améliorer la qualité et la traçabilité du produit demeure l'implantation de normes HACCP à la ferme. Pour la Fédération, le défi est particulièrement de taille puisque plus souvent qu'autrement, la production bovine s'exerce en plein air. Les points de contrôle, fondement du concept HACCP, deviennent alors beaucoup plus difficiles à mettre en pratique.

UN ENVIRONNEMENT À VALORISER

L'agroenvironnement sera également au *Rendez-Vous*. C'est le ministre de l'environnement qui



viendra transmettre ses grandes orientations ministérielles. Il serait important que ces orientations soient de nature gouvernementale, tenant compte bien sûr de la protection de l'environnement, mais également d'autres facteurs telles l'économie, l'agronomie, etc., afin d'assurer le développement de l'agriculture dans le respect de l'environnement. En plus, il est essentiel que les règlements qui découlent d'une telle orientation ne soient pas décloisonnés du secteur de production à qui ils s'appliquent. Par exemple, la problématique agroenvironnementale bovine fondée sur la gestion du fumier solide est totalement différente d'une production qui génère du fumier liquide. Or, il va de soi que les règlements et les exigences doivent s'ajuster à cette réalité. Le développement d'une production comme la nôtre, qui exerce peu de pression sur l'environnement, devrait même être privilégié par la réglementation gouvernementale!

QUI PAIERA LA NOTE?

Ces deux jours de discussions seront sans doute fertiles en idées. Bien que passionnants et porteurs d'avenir, tous les sujets abordés dans le cadre de ce forum sont cependant intimement liés à des questions d'ordre financier. Une politique de transformation, aussi bonne soit-elle, sans financement et sans capital de risque est vouée à l'échec tout comme les projets de qualité et de traçabilité. La science et la technologie nous permettent actuellement de répondre à des exigences de plus en plus élevées mais tous ces programmes « d'assurance-qualité » sont coûteux, idem pour l'environnement. Qui doit assumer la facture? Certes, une partie des coûts sera nécessairement assumée par l'industrie. Mais le gros de la facture devra être partagé par le gouvernement et les consommateurs.

MICHEL DESSUREAULT
Président

Dossier BVD / Recours collectif

Des producteurs de bovins touchés par le BVD souhaitent tenter un recours collectif contre le gouvernement afin d'être pleinement dédommagés pour les pertes encourues dans leur cheptel.

Monsieur Gaétan Imbeault, un des producteurs touchés par l'épidémie, a lancé un appel à la mobilisation. Il invite les

producteurs et productrices concernés à communiquer avec lui aux coordonnées suivantes :

Gaétan Imbeault
814, rang 8
Saint-Adelme (Québec) GOJ 2B0
Tél: (418) 733-4451

Il sera plus facile de le joindre vers 17 h 45

ENCHÈRE DU BOUVILLON D'ABATTAGE

Des ventes records : 4 000 000 \$ en 1 heure 30!

Pas moins de 2 800 bouvillons d'abattage ont été transigés sur l'enchère électronique du bouvillon d'abattage du 23 août dernier. Du jamais vu! Exception faite de quelques lots, l'ensemble des bouvillons ont été vendus en 1 heure 30 pour des ventes totalisant presque 4 000 000 \$. Cet important volume s'explique en partie par la forte commercialisation des bouvillons pour fin d'abattage que l'on connaît à chaque automne,

mais également par l'arrêt temporaire des activités de l'Abattoir Z. Billette.

Depuis le début de l'année, on connaît, dans ce secteur de production, une augmentation importante des volumes de vente. Si on compare à pareille date l'an dernier, la production est en avance de 10 000 têtes. Le poids moyen des bouvillons se situe, quant à lui, à environ 787 lb, carcasse chaude.

Bienvenue aux nouveaux producteurs!

Afin d'accueillir les nouveaux producteurs agricoles, l'UPA achemine, depuis quelque temps, une pochette de bienvenue et d'information à tous ces nouveaux membres. Cette pochette comprend une série de dépliants variant selon la production et la région du destinataire. Regroupé sous la thématique Le syndicalisme en action, chaque document présente un élément de la structure « upéenne » adapté à la réalité du nouveau producteur.

Ainsi, par exemple, un nouveau producteur de bovins de la Beauce, recevra dans sa trousse un dépliant de la Fédération des producteurs de bovins du Québec, un autre de son syndicat régional (Beauce), un troisième de son syndicat de base, le tout complété par le dépliant général de l'UPA. Grâce à cette heureuse initiative, les

nouveaux producteurs reçoivent des renseignements fort utiles à leur production et sont également sensibilisés au dynamisme du syndicalisme agricole et à la force de leur réseau.

* Agente de communication et de promotion, FPBQ



FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE BOVINS DU QUÉBEC

555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Tél.: (450) 679-0530 • Téléc.: (450) 442-9348
Courriel: fpbq@upa.qc.ca
Site Internet: www.bovin.qc.ca

COMITÉ EXÉCUTIF

Président : Michel Dessureault
2950, rue St-Jean
St-Maurice (Québec)
G0X 2X0
Tél. & télécopieur : (819) 693-7540/(819)693-0334

Vice-président : Gib Drury
C.P. 30, 466, chemin des Érables
Alcove (Québec)
J0X 1A0
Tél. & télécopieur : (819) 459-2991/459-1803

Yvan Ten-Have
1750, rangs 2 et 3 - RR1
St-Vital-de-Clermont (Québec)
J0Z 3M0
Tél. & télécopieur : (819) 333-5703

J.-Alain Laroche
840, rang 6
Saint-Albert, Québec
J0A 1E0
Tél. & télécopieur : (819) 353-2910/353-2903

André Ricard
409, Grande ligne
St-Alexis (Québec)
J0K 1T0
Tél & télécopieur : (450) 839-7135/839-7285

PERSONNEL

Secrétaire général:
Gaëtan Bêlanger gbelanger@upa.qc.ca

Directrice administrative:
Chantal Bruneau cbruneau@upa.qc.ca

Directeur de la mise en marché Bovins de réforme, Veaux laitiers et Veaux d'embouche:
Louis Hébert louishebert@upa.qc.ca

Directeur de la mise en marché
Bouvillons d'abattage:
Marc Grimard mgrimard@upa.qc.ca

Directrice de la mise en marché
Veaux de grain et Veaux de lait:
Claudine Martel cmartel@upa.qc.ca

Communications:
Denise Audet daudet@upa.qc.ca

Statistiques et Marchés:
Ann Fornasier afornasier@upa.qc.ca

Environnement et administration:
Nathalie Côté ncote@upa.qc.ca

Production et recherche:
Anne-Marie Christen amchristen@upa.qc.ca

Secrétaire de direction:
Noëlla Morrissette nmorrissette@upa.qc.ca

La Fédération des producteurs de bovins du Québec représente les producteurs de bovins regroupés en 14 syndicats régionaux couvrant tout le territoire québécois. Créée en 1974, la Fédération a pour mission de défendre leurs intérêts économiques et professionnels, de soutenir le développement de la production bovine et de gérer les mécanismes de mise en marché collectifs des bovins.

Identification permanente



RENÉ BARIL*

Identifiants et réglementation

À la suite des recommandations du comité technique sur les offres des deux candidats en lice, le conseil d'administration provisoire d'Agri-Traçabilité Québec (ATQ) a retenu celle de la compagnie Allflex comme fournisseur unique des identifiants. Globalement, leur offre rencontrait le mieux les critères d'évaluation retenus (qualité du produit, expertise de l'entreprise, disponibilité des lecteurs, capacité à honorer le contrat, etc.).

PRÉPUBLICATION

La Fédération, ATQ et les intervenants attendent anxieusement la prépublication par le Gouvernement du Québec du Règlement sur l'identification permanente et la traçabilité. Il s'agit d'un cadre légal indispensable à l'application de la Loi sur la protection sanitaire des animaux votée en décembre dernier. La période de prépublication, d'une durée de 60 jours, offre à chacun (individus et organisations) l'opportunité de donner son opinion. Suite aux observations reçues, le Gouvernement modifie, s'il y a lieu, le règlement déposé avant de le faire adopter par le Conseil des ministres.

La mise en opération du programme d'identification permanente et de tra-

çabilité exige également l'appariement des données provenant de plusieurs intervenants. Il s'agit de trouver un dénominateur commun afin que la base de données d'ATQ puisse pleinement jouer son rôle du point de vue de la traçabilité.

PLAN DE COMMUNICATION

Un plan de communication permettra à tous les intéressés (producteurs et intervenants) de connaître son rôle dans la réalisation ce dossier. En plus de les informer sur les modalités d'application, le plan contiendra un volet information pour les consommateurs tant à l'interne qu'auprès des pays importateurs de nos produits. D'ores et déjà, nous pouvons affirmer que dès que le projet sera devenu réalité, il deviendra le standard de référence international en terme d'identification permanente et de traçabilité des bovins.

Une fois la phase de prépublication du Règlement terminée, nous serons plus en mesure de publier l'échéancier des événements menant à l'entrée en vigueur du programme. 2

*agr., chargé de projet, identification permanente, FPBQ

Le WaterMaster de Ritchie®

Votre réponse en besoin d'eau



- Grande superficie pour boire
- Facile à nettoyer
- Monocoque et isolé
- Construit en polyéthylène
- Chauffage électrique en option
- Quatre grandeurs disponibles

LES DISTRIBUTIONS

JAD-VENT ltée

Att.: Victor Lemay
B.P. 1140, Ayr, Ontario N0B 1E0
(519) 632-7471

Nous sommes #1 au Québec

Pour l'élevage de veaux de lait lourds

Services techniques et prophylaxie animale

UN PARTENARIAT : L'ÉLEVEUR ET LE TECHNICIEN

La constance de nos recherches depuis plus de 20 ans, nous permet d'offrir à chaque élevage, l'assistance la mieux adaptée ainsi qu'un suivi informatique des meilleures performances réalisées grâce aux 70 000 veaux que nous produisons annuellement.

Écolait Ltée



L'excellence du veau

Afin de satisfaire aux conditions sanitaires, d'hygiène, de qualité supérieure et pour une meilleure rentabilité de leurs activités, notre équipe de techniciens spécialisés offre aux éleveurs une combinaison d'efforts et de conseils pour leurs installations, système de ventilation et agencement des bâtiments.

Ils apportent également une aide précieuse au niveau de la prophylaxie, grâce aux concepts élaborés dans les grandes entreprises européennes, leader mondiaux dans la production vitellière.

Les productions animales doivent s'adapter en permanence à un environnement en constante évolution. Pour cela, chacun doit maîtriser parfaitement ses techniques

d'élevage et les faire évoluer en tenant compte des contraintes imposées par la disponibilité des animaux ainsi que par les besoins des consommateurs.

*Ce savoir-faire à un vecteur :
Une équipe de techniciens
qui sait écouter et conseiller.*

SIÈGE SOCIAL

540 rue Martineau
SAINT-HYACINTHE
(Québec) J2S 8B1
Tél.: (450) 796-5874
Fax: (450) 796-4345

CENTRE D'ABATTAGE

1591 Chemin Ste-Claire
LA PLAINE (Qc) J7M 1H2
Tél.: (450) 478-2055
Sans frais : 1 800 251-2055
Fax: (450) 478-4589

Vente

DE FEMELLES ANGUS

DE NOS MEILLEURS ÉLEVEURS QUÉBÉCOIS



QUAND

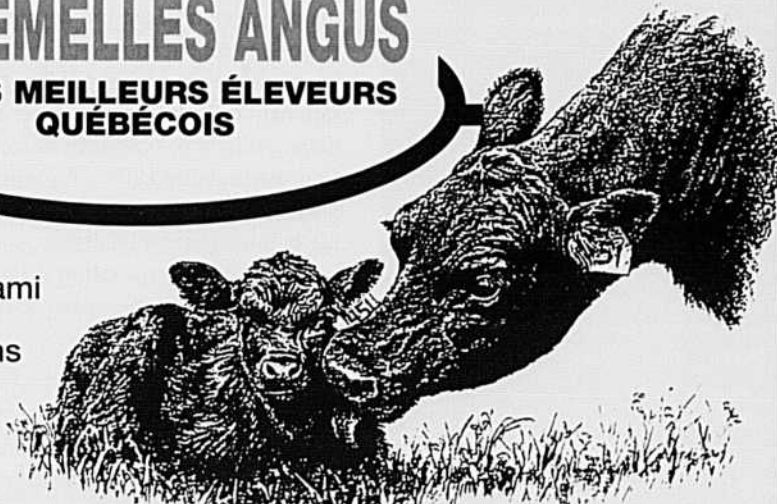
Samedi
13 OCTOBRE

2001

à **1h00** pm

OÙ

Ranch Lougami
155 rue
des Vétérans
Asbestos
(Québec)



**Transport gratuit
pour 2 animaux et plus.**

Cartes routières, réservations de motels,
catalogues de vente ou toutes autres informations

CONTACTEZ

Pierre Laberge
de l'Association Angus du Québec
Tél.: (819) 839-3350
Fax: (819) 839-1202

Pour plus d'informations,
contactez nos organisateurs :

Jeannot
Luckenuik
Tél.:
(819) 394-2650
Fax:
(819) 394-1177

Audrey
Jack
Tél.:
(418) 842-2331
Fax:
(418) 842-7444
email :
ajsangus@istar.ca

Pierre
Laberge
Tél.:
(819) 839-3350
Fax:
(819) 839-1202
email :
manasan@inter-
linx.qc.ca



La clôture électrique fait partie intégrante du paysage rural québécois tout particulièrement chez les producteurs de bovins. De nombreux avantages témoignent de sa popularité. Elle est facile à installer, durable, économique et sécuritaire pour les animaux. La clôture électrique est aussi l'outil essentiel pour améliorer la gestion des pâturages. Cependant, pour une efficacité maximale, il est important d'utiliser les bons éléments et de ne pas lésiner sur les matériaux nécessaires. Malgré cela, des fuites d'énergie ou des bris peuvent survenir, le présent dossier vous donne quelques pistes pour vous aider à trouver et à solutionner le problème. Pour des vaches bien gardées, il n'y a pas mieux qu'une clôture électrifiée!



**Pour des vaches
bien gardées !**

L'ABC d'une bonne clôture électrique

L'herbe des pâturages est sans aucun doute l'aliment le plus économique de la ration des bovins. Malheureusement, encore trop de producteurs contrôlent mal la surpauissance et la sous-pauissance et se retrouvent avec des pénuries d'herbe en plein milieu de l'été. Un bon système de clôtures est donc nécessaire si l'on veut gérer convenablement nos pâturages et s'assurer d'un approvisionnement régulier d'herbe de qualité.

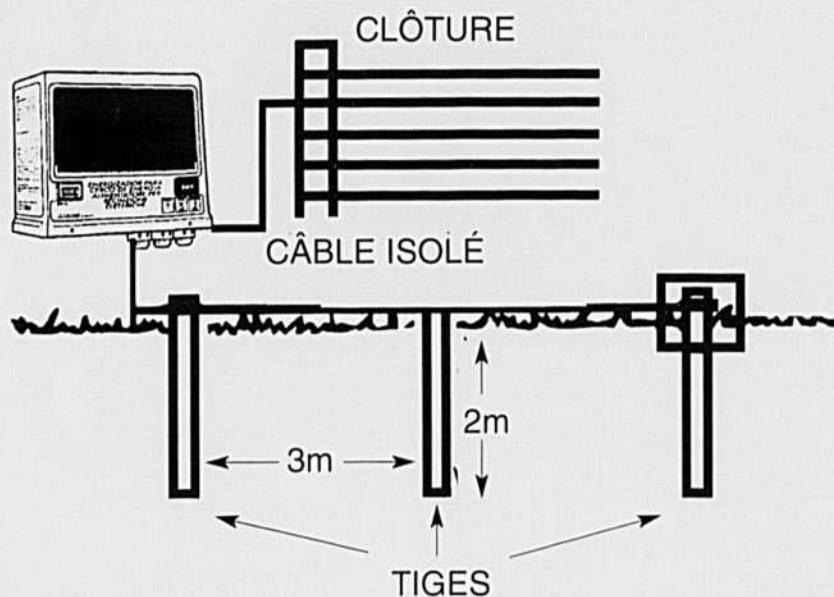
QU'EST-CE QU'UNE BONNE CLÔTURE?

Une bonne clôture électrique est celle qui contrôle les animaux en leur donnant un choc court et vif mais non dangereux. Elle est alimentée par un puissant électrificateur qui distribue le courant uniformément sur de longues distances indépendamment du nombre de fils. De bons isolateurs permettent une impulsion maximum sur toute la longueur de la clôture et la puissance du système est assurée par une bonne mise à la terre.

LES COMPOSANTES DE LA CLÔTURE

Les générateurs d'impulsion

Les générateurs d'impulsions (boîte électrique), ou électrificateurs, doivent être installés à l'abri (seulement pour les modèles 110 et volts 220), hors de la portée des enfants et dans un endroit sans risques d'endommagement mécanique ou incendiaire. Ils sont disponibles en plusieurs modèles et sont classés selon deux critères : l'importance du choc (mesuré en volts) et la capacité de maintenir un bon voltage sur une longue distance même lorsque l'herbe touche au fil (puissance de la boîte - mesurée en joules). On les différencie également par la provenance de la source du courant (110 ou 220



Habituellement, trois tiges métalliques d'une longueur de 2 m (6 pieds), plantées à 2 m de profondeur, espacées de 3 m (10 pieds) et reliées entre elles et la borne de la boîte sont recommandées pour la mise à la terre

volts A.C.; à 12 volts et/ou avec panneau solaire), par le réglage du voltage (sans réglage, fort, moyen, faible) et par le nombre de sorties : conventionnel ou bi-polaire. Un voltage minimal de 3 000 volts est recommandé si on veut que la clôture soit efficace lorsque le terrain est sec ou gelé.

La mise à la terre (ground)

Sans une bonne mise à la terre, il ne peut y avoir de choc électrique efficace même si la boîte électrique est très puissante. La mise à la terre doit être parfaite pour que l'impulsion complète le circuit et donne un choc efficace à l'animal. Un sol humide, qui conduit mieux le courant qu'un sol sec, est un meilleur endroit pour installer la mise à la terre. Habituellement, trois tiges métalliques d'une longueur de 2 m (6 pieds), plantées à 2 m de profondeur, espacées de 3 m (10 pieds) et reliées entre elles et la borne de la boîte sont recommandées

(figure 1). Le système de mise à la terre de la clôture devrait être à au moins 15 m (50 pieds) des mises à la terre du réseau électrique ou téléphonique.

La broche

La broche qui transporte le courant peut être comparée à un boyau d'arrosage. Plus celle-ci est grosse, plus elle transporte d'eau (figure 2). Ainsi, une broche de 2,5 mm (jauge 12 1/2) transportera trois fois plus de courant, trois fois plus loin qu'une broche de 1,6 mm (jauge 16). De plus, une broche plus grosse casse moins facilement. Pour les clôtures permanentes, il est recommandé d'avoir une broche d'une grosseur minimale équivalente à 2,5 mm que l'on tendra à 150 lb avec un tendeur spécial placé au milieu de la clôture. Cette tension supplémentaire permet à la clôture de résister aux chutes de branches et autres avaries. L'hiver, si on ne garde pas

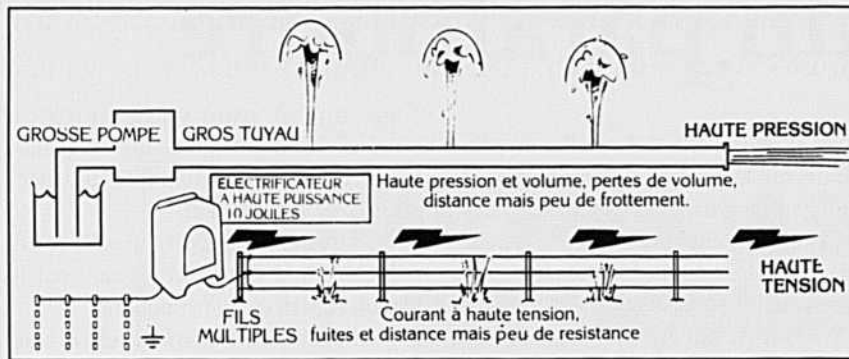
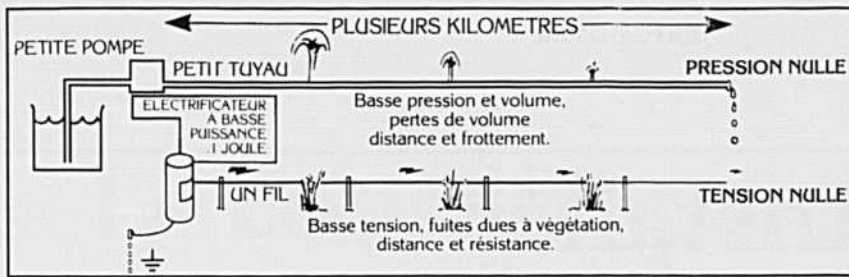


Figure 2

Un bon électrificateur, une broche de bonne grosseur - jauge 12 1/2 - transportera le courant sur de longues distances pour une efficacité maximale.

d'animaux dans l'enclos, il est conseillé d'enlever la tension de la broche.

Pour les clôtures temporaires ou les clôtures de rationnement, on utilisera de la corde électrifiée.

Le nombre de broches pour les clôtures permanentes peut varier selon les besoins : une broche électrifiée est très efficace pour protéger les clôtures existantes en barbelés ou en broches carrelées, et deux (18-36 pouces / 45-90 cm) à trois broches (12-24-36 pouces / 30-60-90 cm) sont très efficaces pour garder les vaches et leurs veaux.

Les piquets

Les piquets pourront être en cèdre, en « Insultimber », en plastique ou en métal (attention à la pose de l'isolateur pour ne pas créer de mise à la terre). Selon le relief, on pourra espacer les piquets de support (125 à 150 mm de diamètre (5 à 6 pouces)) jusqu'à 30 m (100 pieds) de distance. Des espaceurs ou des isolateurs sur piquets plantés peu profondément, placés à tous les 10 m (30 pieds), serviront à maintenir la distance entre les fils. À chaque extrémité, il est important, étant donné la tension dans les fils, de bien installer les poteaux de coin.

Les isolateurs

Les isolateurs sont nécessaires si on utilise pas de piquets isolants (« Insultim-

ber » ou plastique). Ils peuvent être en nylon, en polyéthylène, en fibre de verre, résistants aux rayons ultra-violet ou encore, en porcelaine. La porcelaine dure plus

longtemps mais est par contre plus facile à casser. Les isolateurs fixés avec un clou central sont déconseillés à cause des risques de mise à la terre. Lors de la pose, il est souhaitable de laisser un peu de jeu pour que le fil puisse bouger dans l'encavure de l'isolateur lorsqu'il y a une force exercée par un animal ou par la chute d'une branche.

Les barrières

Si possible, installer les barrières dans un endroit plat et ferme et loin des pentes escarpées où il peut y avoir de l'érosion. Les barrières, composées le plus souvent d'un simple ressort ou d'un « polytape » fixé au bout d'une poignée, doivent être visibles. Pour mieux transmettre le courant et pour une question d'entretien, il est recommandé de passer un câble galvanisé isolé sous terre. ☺

*directeur régional, Gallagher

**agr. et ing., MAPAQ Abitibi-Témiscamingue

Sources : Une bonne clôture, à la bonne place, au bon moment! MAPAQ et Manuel sur la clôture électrique, Gallagher, 38 pages.



Équipement P.F.B.

Wickham (Québec)
JOC 1S0
Tél.: (819) 398-7112
Fax: (819) 398-5276

CHUTE & PORTE AUTOMATIQUE



Aussi disponible :

- Barrière 5 ou 6 barres
- Mangeoire diagonale
- Mangeoire à carcan
- Cage de palpitation
- Abreuvoir chauffant
- Cage taille sabot
- Élévateur à vache
- Mangeoire à balle ronde
- Guillotine

Galvanisé ou peinture cuite

BALANCE ÉLECTRONIQUE

Ultra moderne de très haute précision



CAGE DE CONTENTION HYDRAULIQUE



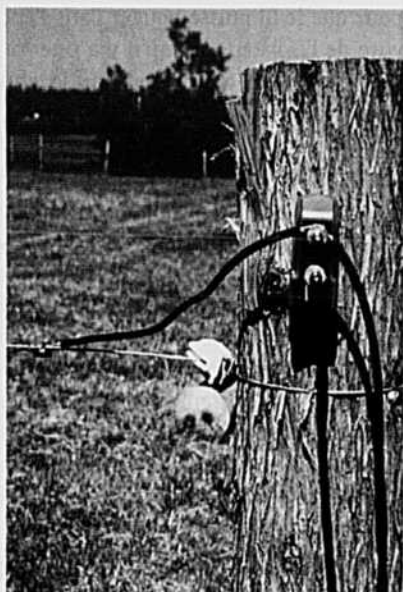


PHOTO: ERIC BOYER

Dans les endroits très sujets à la foudre, il est possible d'ajouter un parafoudre supplémentaire à chaque kilomètre afin de faire dévier la foudre dans le sol.

Installer un parafoudre

Il est important d'installer un parafoudre sur le système d'électrification. Il protège l'électrificateur contre la foudre, et ça coûte moins cher que de le remplacer! La foudre cherche toujours le chemin le plus facile et le plus court à la terre.

Ainsi, il faut que le système de mise à la terre de l'électrificateur soit plus efficace que le système de mise à la terre de l'alimentation 110 volts, sinon la foudre sortira par ce dernier en passant par l'électrificateur. Donc, plus de dommages à l'électrificateur.

Le parafoudre réglable est installé sur un poteau à proximité de l'électrificateur.

Le câble isolé supérieur relie l'électrificateur à la clôture en passant par le boulon supérieur du parafoudre.

Le câble isolé inférieur relie le boulon inférieur du parafoudre au système de mise à la terre de l'électrificateur.

Le parafoudre s'ajuste en fonction de la puissance de votre électrificateur.

* Représentant Gallagher

Pourquoi choisir le

LIMOUSIN



25 ans

Selon Agriculture Canada, le taureau **LIMOUSIN** est le meilleur taureau en croisement terminal.

Hereford	Angus	LIMOUSIN
Charolais	Hereford	LIMOUSIN
Charolais	Angus	LIMOUSIN
Charolais	Shorton	LIMOUSIN
Simmental	Hereford	CHAROLAIS
Simmental	Angus	LIMOUSIN
Simmental	Shorton	LIMOUSIN

- FACILITÉ DE VÉLAGE SUPÉRIEURE
- CROISSANCE RAPIDE
- GRANDEUR MOYENNE
- PRODUCTION MAXIMALE DE LAIT
- LONGÉVITÉ
- COÛTS ALIMENTAIRES MOINS ÉLEVÉS

EFFICACITÉ MATERNELLE

...plus de poids pour moins de coûts.

GAGNANT DE CARCASSES
pour la 25^e année
à l'Agribition de Régina

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS LIMOUSIN DU QUÉBEC ~ 817, 5^e Rang, Ste-Rosalie (Qc) J0H 1X0

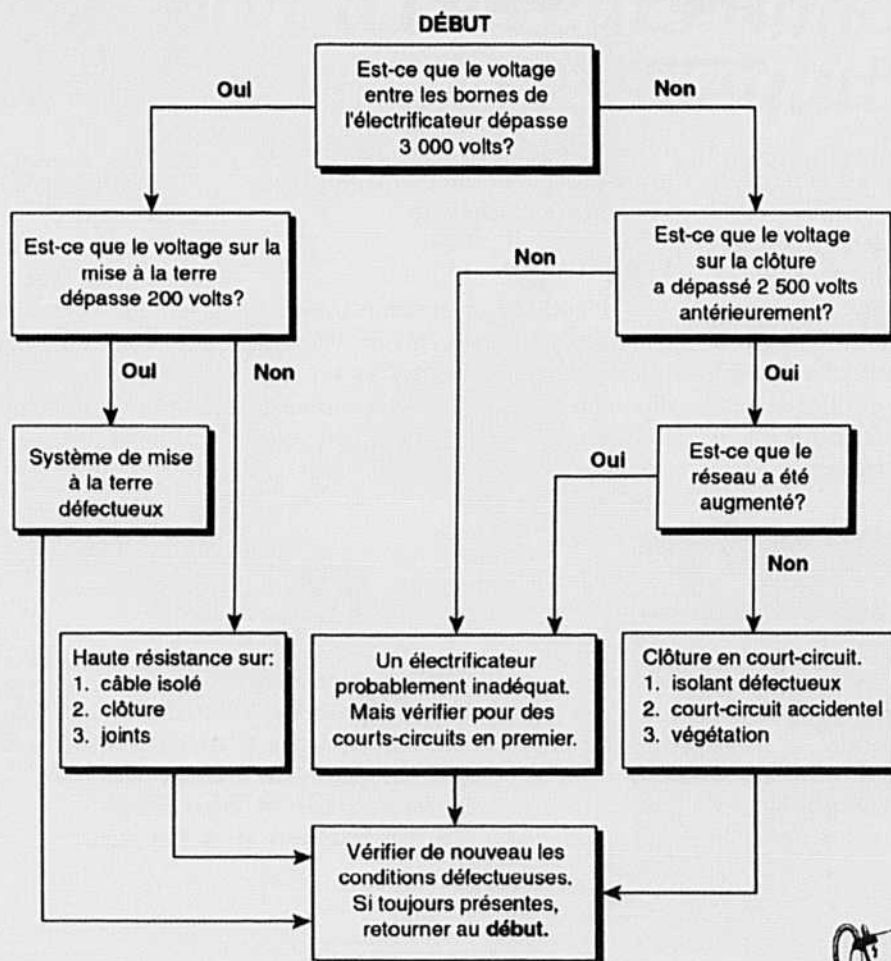
RICHARD POTVIN, président Tél.: (450) 789-3238

JÉRÔME POIRIER, secrétaire propagandiste ~ Tél.: (450) 799-4073 ~ Fax: (450) 799-4007

« Le courant passe pu! »

Petit à petit, les vaches se sont étirées le cou... Le choc électrique a sombré dans l'oubli... Et hop, voilà les vaches dans le jardin du voisin, ça d'air que le courant passe pu!! Où est le problème et comment faire pour le repérer?

TABLEAU POUR LE REPÉRAGE DES PROBLÈMES



IDENTIFIER LE PROBLÈME

À l'aide de questions bien choisies, cet arbre décisionnel est d'une aide précieuse pour la détection des problèmes de votre système électrique.



Source : Gallagher, 1999.

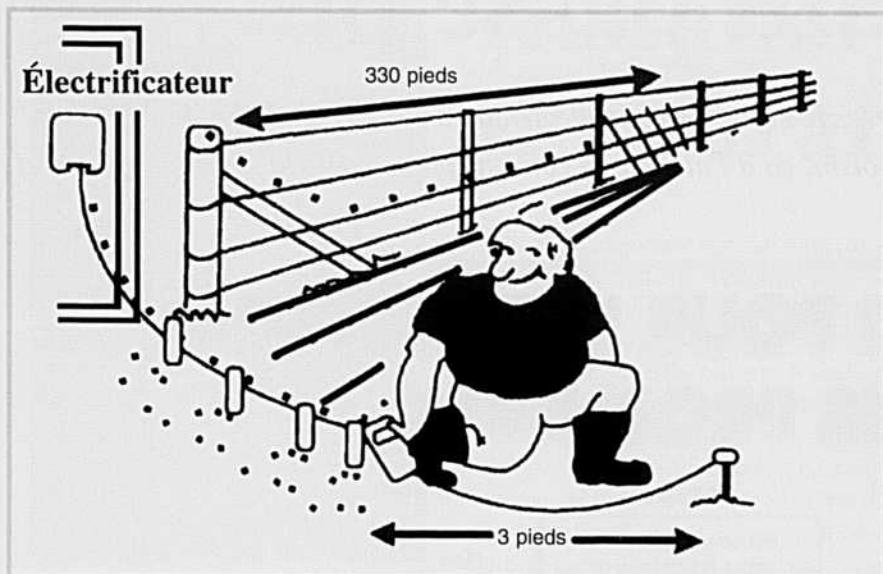


PHOTO: ERIC BOYER

LA MISE À LA TERRE

Le système de mise à la terre est bien souvent la cause première de la perte d'efficacité du système. La mise à la terre de votre électrificateur devrait être vérifiée au moins une fois par année durant la période sèche. La façon la plus rapide de vérifier votre système est de toucher d'une main, une tige de mise à la terre et de l'autre, toucher le sol. Si vous sentez un choc, votre mise à la ter-

re est inadéquate! Si vous préférez une expérience moins éprouvante, vous pouvez utiliser un voltmètre.

VÉRIFICATION

Piquer une ou plusieurs tiges métalliques dans le sol à environ 100 m de l'électrificateur et appuyez-les sur le fil de clôture sous tension. Si la tension de la clôture est de plus de 1 000 volts, ajouter d'autres tiges.

Vérifier la tension entre la mise à la terre de la clôture et une courte tige de référence, plantée dans le sol à un mètre de la mise à la terre (figure 1). Cette tige devrait mesurer au moins 20 cm (8 pouces). Si la tension est de plus de 200 volts, on peut procéder à l'amélioration du système par l'ajout de tiges additionnelles de mise à la terre. 2

14

HINET PRONET HS MAXINET

PR • MOTE



Voici une technologie naturelle et innovatrice de fabrication d'aliments qui augmente l'énergie de la ration et améliore la performance des bovins.



Pour plus d'information concernant ces produits, veuillez communiquer avec votre concessionnaire Purina.

De la recherche à la ferme - Démonstration à la ferme

	PHASE FINITION (ALBERTA)			PHASE CROISSANCE (ONTARIO) (MOYENNE DE 2 TESTS)		
	TÉMOIN	PROMOTE	N.E.T.	TÉMOIN	PROMOTE	N.E.T.
Poids initial, lb	847.2	795.9		688.2	701.3	
Gain quotidien, lb	3.31	3.62	+ 9.4%	2.98	3.31	+ 11.1%
Efficacité alimentaire	8.12	7.69	+ 5.2%	6.24	6.08	+ 2.6%



Le boeuf, la nourriture du cerveau!

Une nouvelle recherche publiée en juin dans le journal scientifique « Pediatrics » indique que même une faible carence en fer peut réduire les aptitudes scolaires pour les mathématiques. La différence était plus frappante chez les adolescentes, un groupe ayant une forte prévalence à une déficience en fer.

L'étude de l'université de Rochester inclut des données nationales sur 5 398 enfants âgés entre 6 et 16 ans. Globalement, une déficience en fer était observée chez 3 % des enfants et chez 8,7 % des filles âgées entre 12 et 16 ans. Les notes moyennes obtenues en mathématique chez les enfants ayant une déficience en fer étaient de six points plus faibles que celles des enfants n'ayant pas de déficience. Cette différence était de plus de huit points chez les adolescentes. La chercheuse principale, Jill Halterman, explique que traditionnellement, les filles sont supérieures aux garçons en mathématique particulièrement au primaire et au premier cycle du secondaire. Cette tendance se renverse cependant au deuxième cycle du secondaire et au collège. Elle dit qu'une déficience en fer pourrait expliquer les résultats de sa recherche pour les filles; les filles étant prédisposées aux carences en fer à cause des menstruations et d'une diète faible en fer.

Source : BEEF, juillet 2001

Pourquoi tant d'éleveurs aiment les Blondes d'Aquitaine ?



- Pour leur docilité
- Pour leur facilité de vêlage
- Pour leur rendement en viande
- Pour leur musculature
- Pour leur couleur
- Parce que cette race transmet ses caractères dominants en croisement
- Parce qu'elle rapporte plus d'argent à la vente.

Compétition de Carcasse 1998

Éleveur	Poids vif (lbs)	Poids Carcasse chaude (lbs)	Rendement	Pointage de coupe
Blonde d'Aquitaine				
Southview Blondes*	1090	715.50	65.64%	69.62%
Southview Blondes	1150	735.50	63.96%	67.16%
Blon Dell Farms	1120	737.50	65.85%	68.72%
Westlane Farms	1270	838.00	65.98%	71.44 %
Southview Blondes	1170	790.50	67.56%	67.48%
Grand Champion	1050	693.00	66.00%	71.29%
Moyenne dans la compétition de carcasse**	1192.08	730.16	62.83%	63.15%

* Grand champion de réserve
 ** Moyenne de 77 animaux



Des méchantes belles bêtes !

Association Blonde d'Aquitaine du Québec

602, rang Couture, Chesterville (Québec) G0P 1J0

Gaétan Hinse, secrétaire

Tél.: 819 . 359.2397 Fax: 819 . 359.2910



Le portrait du veau de grain

Le secteur veaux de grain clôture notre série d'articles portant sur le portrait agroenvironnemental et les plans d'action mis en oeuvre par les différents secteurs bovins enquêtés dans le cadre du portrait agroenvironnemental de l'UPA.

LA PROBLÉMATIQUE

Les sites d'élevages

- 84 % de toutes les unités animales (UA) de veaux de grain ont été recensées;
- une entreprise spécialisée en production de veaux de grain compte 31 unités animales (1 UA = 5 veaux de grain);
- les déjections de 70 % des UA sont gérées sous forme solide alors que 30 % le sont sous forme liquide;
- le fumier et le lisier de 44 % des UA sont entreposés dans une structure étanche.

Les superficies cultivées et les charges fertilisantes

- les entreprises de veaux de grain exploitent 16 380 hectares en culture pour une moyenne de 64 hectares par producteur;
- 53 % des superficies sont en cultures

annuelles, 29 % en maïs-grain et 38 % en fourrages;

- 51 % des superficies reçoivent des engrais de ferme et 70 %, des engrais minéraux;
- la charge fertilisante appliquée comble 109 % des besoins en azote et 161 % des besoins en phosphore.

Les plans de fertilisation et la conservation des sols

- 33 % des fermes réalisent des plans de fertilisation sur 54 % des superficies;
- analyses de sol à tous les 3,5 ans pour 59 % des fermes;
- analyses de fumier et de lisier à tous les deux ans pour 21 % des fermes;
- les brise-vent et les bandes enherbées sont les principales méthodes de conservation des sols utilisées sur 620 ha.

L'évaluation de la problématique

À partir des 13 indicateurs agroenvironnementaux regroupés selon trois thèmes, on a calculé les niveaux de risques environnementaux et identi-

fié des éléments de problématiques (tableau 1).

Le plan d'action

Le plan d'action du secteur veaux de grain cible trois grands thèmes : la qualité de l'eau, la qualité du sol et la qualité de l'air. Les actions prévues porteront principalement sur la réduction des rejets de phosphore, le mode d'entreposage et d'épandage des fumier et lisier, et la réduction de la perception des odeurs.

Ce plan d'action est spécifique au secteur veaux de grain mais il couvre aussi des problématiques provinciales communes aux autres secteurs de la production bovine. Les retombées suite à la mise en oeuvre du plan d'action seront fonction de la détermination et de la mobilisation des producteurs dans l'adoption de pratiques agricoles toujours plus respectueuses de l'environnement. Ainsi, nous atteindrons les objectifs fixés et nous pourrons assurer le développement de la production du veau de grain dans le respect de l'environnement. 2

*agr., agente à l'administration et à l'environnement

TABLEAU 1

Niveau de risque et problématiques du secteur veaux de grain

Indicateurs agroenvironnementaux	Niveau de risque	Problématiques
Thème 1 : La qualité de l'eau		
1. Risque de pollution localisée / N & P	M	
2. Risque de pollution localisée / pesticides	F	
3. Risque de pollution diffuse / N	E	
4. Risque de pollution diffuse / P	TE	
5. Risque de pollution diffuse / pesticides	E	
Thème 2 : La qualité du sol		
6. Risque de compaction des sols	F	
7. Risque d'érosion hydrique	E	
8. Risque d'érosion éolienne	E	
9. Bilan des apports en matière organique sur les sols	TF	
10. Apport de produits d'origine non-agricole	TF	
11. Risque d'acidification des sols	F	
Thème 3 : La qualité de l'air		
12. Risque de perception d'odeurs aux installations d'élevage	M	
13. Risque de perception d'odeurs à l'épandage	E	
E : Élevé; M : Modéré; F : Faible; TF : Très faible		

→ + de 60 % des superficies en cultures annuelles
Bilan P₂O₅ élevé à la surface du sol
- Les apports moins les prélèvements donne une charge de + de 40 Kg/ha/an
+ de 60 % des superficies ont reçu des pesticides

→ + de 60 % des superficies en cultures annuelles
+ de 60 % des superficies en cultures annuelles

→ 30 à 40 % du volume épandu sous forme liquide (30 % des UA sous gestion liquide)

Résumé des actions prévues et suivis réalisés depuis janvier 2001

LA QUALITÉ DE L'EAU

Problématiques : 1) la pollution diffuse par l'azote due à la culture de plantes annuelles sur plus de 60 % des superficies cultivées; 2) la pollution diffuse par le phosphore due à un bilan P_2O_5 élevé à la surface du sol; 3) la pollution diffuse par les pesticides due à l'utilisation de ceux-ci sur plus de 60 % des superficies cultivées.

Actions prévues

Diffuser de l'information aux producteurs par le biais d'articles dans Bovins du Québec et recherche sur la diminution des rejets de phosphore.

Suivis donnés

Mise en place d'une chronique portant sur le portrait agroenvironnemental et les plans d'actions dans Bovins du Québec.

LA QUALITÉ DU SOL

Problématique : Érosion hydrique et éolienne des sols due à un fort pourcentage des superficies en culture annuelle.

Actions prévues

Diffusion d'information aux producteurs par des articles de vulgarisation.

Suivis donnés

Mise en place d'une chronique portant sur le portrait agroenvironnemental et les plans d'actions dans Bovins du Québec.

LA QUALITÉ DE L'AIR

Problématique : Risque de perception des odeurs à l'entreposage et à l'épandage puisque 30 % du volume des déjections est géré sous forme liquide.

Actions prévues

Diffusion d'information aux producteurs par des articles de vulgarisation.

Revue de littérature, essais et expérimentations sur les moyens de diminuer la perception des odeurs.

Promotion de l'installation d'une toiture ou du traitement des fumiers et de l'utilisation des rampes d'épandage ou de l'incorporation des fumiers et lisiers à l'épandage par la production d'une brochure explicative qui sera envoyée à tous les producteurs.

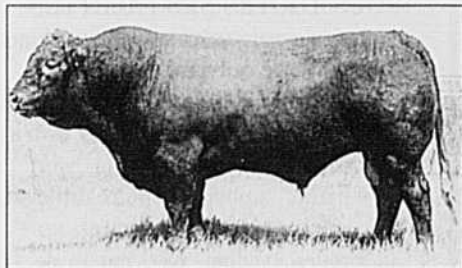
Suivis donnés

Article sur les brise-vent et sur l'épandage de fumier liquide dans l'édition de juin de *Bovins du Québec*.

Recherche d'information sur les traitements du lisier et les méthodes de réduction des odeurs.

Élevez SALERS et DORMEZ TRANQUILLE

Améliorez la performance du troupeau.



Rustique.

**Facilité de
vêlage.**

**Bonne
production
laitière.**



**Excellent
gain de
poids.**

Liste des membres

D. Beard	(819) 848-2363
M & S Brown	(450) 825-2552
D. Carle	(819) 787-6101
P. Cloutier	(418) 328-4171
M. Custeau	(819) 845-2591
M. Dancause	(418) 898-5372
J. Davidson	(819) 847-1889
C. Doucette	(450) 247-0133
J. Duclos	(450) 247-3486
N. Gagnon	(418) 328-4171
R. Guillemette	(819) 846-3591
D. Lacroix	(819) 569-1162
A. Lapointe	(819) 449-5745
G. Lemieux	(819) 858-2305
M. Mason	(819) 848-2659
G. McGee	(819) 826-2918
T. McGee	(819) 826-2918
T. Morin	(819) 358-2746
R. Pelletier	(418) 736-8118
R. Provencher	(819) 289-2633
R. Prud'Homme	(514) 834-2108
D. Mousseau	(418) 893-2254
A. Thériault	(418) 497-2911
R. Vermette	(450) 532-2395

MERCI ! aux commanditaires suivants pour leur participation au pique-nique de l'Association Salers le 19 août dernier au Ranch Jofre.

Agri-Service Quim
(Purina)
Magog

M. A. Gestion
Coaticook

Les Prés sur le lac
Georgeville

SCA Napierville
Napierville

Meunerie
Edmond
Napierville

Les Distributions
Payeur
Ascot Corner

Coop
des Cantons
Magog

Windbec
Salers
Richmond

Moulée
A & M Mathieu
Napierville

ASSOCIATION SALERS DU QUÉBEC

Jessy Davidson, président
Martin Forget, secrétaire

Tél.: (819) 847-1889
Tél.: (450) 357-1866

email : jessyd@simpatico.ca
email : info@fullfrenchsalers.com



Faible dose de fumier solide, c'est possible!

Dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Côte-Nord, comme partout ailleurs au Québec, les producteurs s'interrogent sur la disponibilité d'épandeurs à fumier solide qui permettraient d'épandre à faible dose avec une bonne qualité d'émission de façon à pouvoir épandre entre les coupes de foin tel que recommandé dans leur plan agroenvironnemental de fertilisation.

Oui, ces équipements existent. L'an dernier, la direction régionale de Chaudière-Appalaches du MAPAQ, en collaboration avec différents intervenants,

a réalisé des essais avec un épandeur à fumier solide de marque Pottinger (Autriche). Au niveau de notre direction régionale, nous avons décidé de réaliser

des essais de type similaire avec un épandeur de marque Kirchner; un épandeur également fabriqué en Autriche. Le distributeur de ce type d'épandeur au Québec, soit monsieur Wendel Mathis du Garage Wendel Mathis de Saint-Sylvere, a accepté de collaborer à ces essais en nous fournissant un épandeur.



PHOTO: LAURENT LAROUCHE, MAPAQ

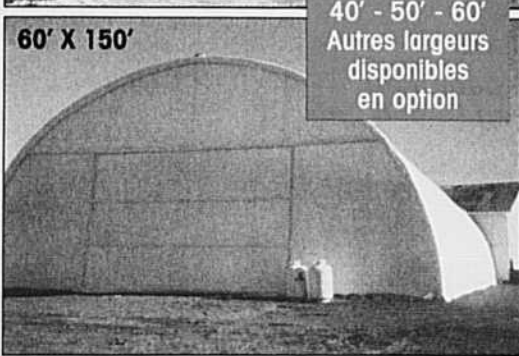
Épandeur Kirchner.

Les vrais spécialistes d'ABRIS de TOILES S.C. de TOILE



40' X 60'

Largeur standard :
40' - 50' - 60'
Autres largeurs disponibles
en option



60' X 150'

ENTREPOSAGE IDÉAL

- Foin, parc d'engraissement
- Bois séché
- Matériaux de construction
- Véhicules et machineries
- Outillage
- Chambre de jet de sable ou peinture, etc...

AVANTAGES

- Entrepôt démontable
- Fabriqué selon vos exigences (sur mesure)

435, boul. Taché Est,
Montmagny (Québec) G5V 1E4
Tél. : (418) 248-7844-49

Sans frais : 1-800-463-5889

Fax : (418) 248-4481

André Aubé
(418) 248-1698

Lucien Lavallée
(418) 663-4261

SOUS TOUTES SES FACETTES

Suite aux essais, voici les caractéristiques techniques de ce type d'épandeur :

- capacité : 8 m³ au niveau de la cuve; les capacités peuvent varier de 6 à 12 m³;
- parois amovibles pour utilisation comme remorque;
- roues tandem avec pneus de type 500/50-17;
- système de frein;
- quatre rouleaux verticaux tournant à une vitesse de 540 tours/minute;
- le fumier est déplacé vers l'unité de déchetage par deux rangées de raclettes actionnées hydrauliquement via une valve de contrôle;
- porte coulissante située à l'arrière de la caisse.

LES FUMIERS TESTÉS

Les essais ont été faits chez différents producteurs avec différents types de fumier :

- bovins de boucherie : fumier avec litière provenant directement des enclos d'hivernage;
- production ovine : fumier avec litière incorporée sorti en tas à l'extérieur depuis une dizaine de jours;
- bovins laitiers : fumier avec litière (type pailleux et semi-liquide);
- poulet de grill.

Environ une centaine de personnes dont 95 producteurs et productrices agricoles ont assisté à ces démonstrations. Ces derniers avaient les commentaires suivants suite aux démonstrations :

LES AVANTAGES :

- bon contrôle de la dose d'application; un avantage du pont actionné hydrauliquement; également, le pont peut travailler dans les deux directions;
- une bonne largeur d'épandage, soit 5 à 6 m;
- une bonne qualité de l'émission qui devrait permettre d'éviter tout dommage aux cultures ou tout risque de reprise lors de la coupe de foin à venir; les photos 2 et 3 confirment ce point;
- un système de suspension : intéressant pour ceux qui veulent faire l'achat en groupe d'un tel épandeur et qui devraient le déplacer entre les fermes;
- une très bonne portance au niveau des pneus avec réduction des risques de compaction; un des essais a d'ailleurs été réalisé sans problème sur un sol argileux non drainé après une pluie intensive de plusieurs heures;
- un système de freinage.



PHOTO: LAURENT LAROUCHE, MAPAQ

Le contrôle de la dose pour chacun des essais a été vérifié selon la méthode de la feuille de polyéthylène de 4 m². Ici, une dose de 11 t/ha de fumier de bovins laitiers avec litière.



PHOTO: LAURENT LAROUCHE, MAPAQ

Fumier de bovins de boucherie. Taux d'application : 5 t/ha.

LES POINTS FAIBLES :

- inquiétude des producteurs face au service après-vente;
- le coût élevé : le prix du modèle essayé était de l'ordre de 28 000 \$;
- l'étanchéité de la caisse : cet épandeur est prévu pour épandre du fumier solide ou du compost; le fumier semi-liquide est donc problématique;
- la position surélevée des côtés rend le chargement plus difficile; également, l'opérateur ne voit pas l'intérieur de sa caisse par con-

séquent, il ne sait pas où en est rendu le vidage;

- il serait avantageux de rapprocher la valve de contrôle du pont de la cabine du tracteur.

Les producteurs se sont déclarés satisfaits que le MAPAQ s'implique dans la réalisation de telles démonstrations. Ils pouvaient ainsi voir les résultats obtenus avant d'envisager de faire l'acquisition d'une machine qui demeure tout de même assez dispendieuse. 2

*Ing., MAPAQ Saguenay-Lac-Saint-Jean-Côte Nord, secteur environnement



**LES MINÉRAUX
ISF
FAUT LES
UTILISER !**



INTERNATIONAL STOCK FOOD LTD

SANTÉ

avec les minéraux

ISF

**Des matières premières
de qualité supérieure les rendent
PLUS DIGESTIBLES
ET PLUS ASSIMILABLES**

**Avec HERBAGEUM, mon appétit,
ma salivation et ma digestion
sont STIMULÉS**

Merci ISF !

Informez-vous chez un représentant près de chez-vous

BUREAU RÉGIONAL :

LÉONARD LEBLANC

5121, BOUL. HÉBERT SAINT-THIMOTÉE, QUÉBEC

TÉL. : (450) 377-8732 1 800 263-8732

Territoires disponibles



Palmarès de la classification

Quel type de carcasses le marché recherche-t-il? Voilà une question fréquemment soulevée par la filière bovine. Les signaux de marché à cet effet ont souvent été contradictoires. D'une part, les détaillants et restaurateurs veulent des carcasses moins lourdes; les producteurs et les abattoirs, d'autre part, continuent, année après année, de pousser à la hausse le poids des carcasses.

LA TENDANCE INVERSÉE

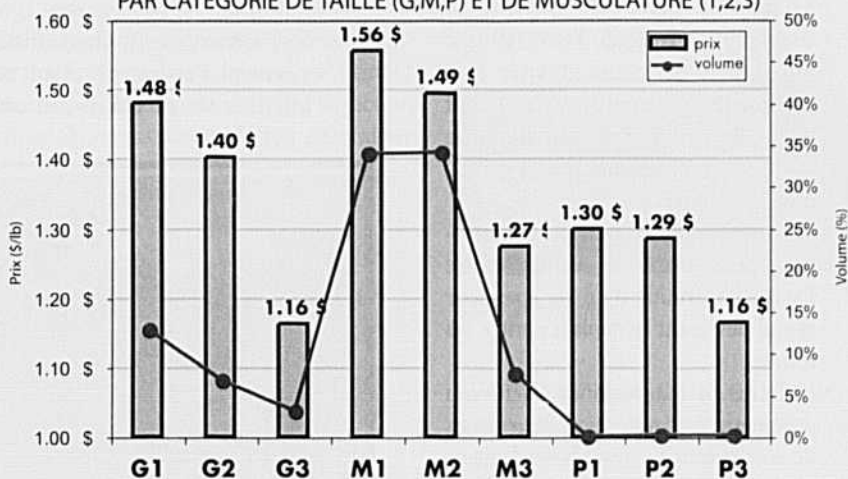
Il y a quelques années, les meilleurs prix étaient obtenus pour les veaux de grande ossature. Mais au cours des dernières années, cette tendance s'est inversée. Les veaux qui commandent les meilleurs prix sont ceux de moyenne ossature, issus d'un croisement de races britannique et exotique. Les acheteurs recherchent aujourd'hui des veaux d'embouche qui ont de 25 à 50 % de sang britannique qui coule dans leurs veines.

Bon nombre de producteurs vache-veau ont compris cela. On constate que les races des vaches de boucherie changent et qu'il y a de plus en plus de croisements avec des races britanniques. Les vaches sont moins lourdes et ont un meilleur taux de reproduction, ce qui diminue le coût de production des éleveurs vache-veau.

M1, 50 \$ DE PLUS

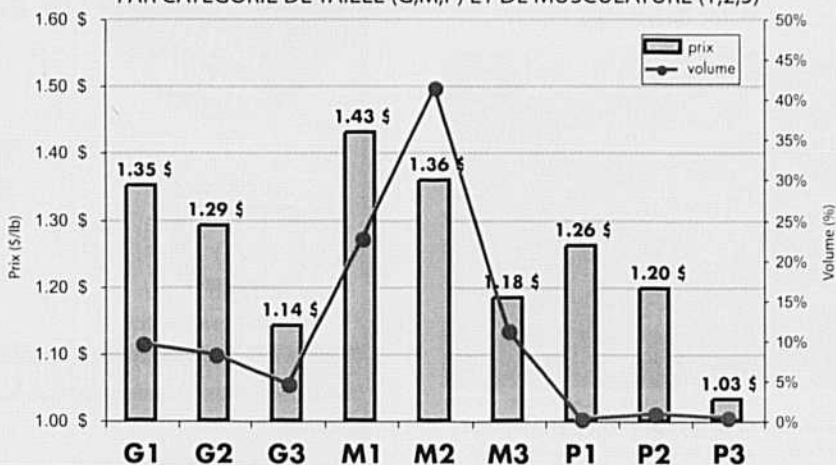
Afin de vérifier l'état de la situation, on a analysé les résultats de vente des veaux pesant entre 500 et 700 lb vendus aux encans spécialisés de l'automne 2000. On constate que les prix payés des veaux de catégorie M1 surpassent toutes les autres catégories de veaux. En moyenne, les veaux de catégorie M1 ont été payés 8 \$/100 lb de plus que les veaux de catégorie G1. Cela représente 50 \$ de plus de revenu par veau de 600 livres.

VOLUME ET PRIX DES VEAUX D'EMBOUCHE MÂLES (500-700LB)
PAR CATÉGORIE DE TAILLE (G,M,P) ET DE MUSCULATURE (1,2,3)

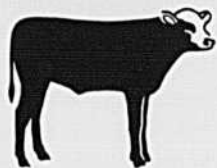


Source: Encans spécialisés de veaux d'embouche, automne 2000.

VOLUME ET PRIX DES VEAUX D'EMBOUCHE FEMELLES (500-700LB)
PAR CATÉGORIE DE TAILLE (G,M,P) ET DE MUSCULATURE (1,2,3)



Source: Encans spécialisés de veaux d'embouche, automne 2000.



Grand



Moyen



Petit

TAILLE DU VEAU

Les trois catégories de taille sont grand (G), moyen (M) et petit (P). La taille de la charpente du veau (hauteur et longueur) a un lien direct avec le poids qu'aura le bouvillon lorsqu'il atteindra le degré de finition requis pour se classer A1 s'il est alimenté avec une ration énergétique. Les acheteurs ont tendance à préférer les veaux de charpente moyenne (M). Ils paieront moins cher pour les veaux de grande charpente (G) qui sont plus difficiles à engraisser et pour les veaux de petite charpente (P) qui finissent à un poids carcasse trop léger.



No 1



No 2



No 3



Hors type

MUSCULATURE DU VEAU

Les trois classes de musculature (1, 2, 3) nous informent sur la proportion entre la musculature et l'ossature lors de la finition du veau se classant A1. Les veaux de catégorie 1 auront une plus grande masse musculaire, un plus grand ratio muscles et, par conséquent, une carcasse à plus haut rendement qu'un veau de catégorie 2 ou 3. Les acheteurs préfèrent les veaux de musculature de catégorie 1.

MANQUE DE MUSCULATURE

On observe également que 76 % des veaux mâles et femelles vendus dans les encans spécialisés ont la taille recherchée « M ». Par contre, 60 % des mâles et 40 % des femelles seulement obtiennent la bonne musculature « 1 ». Il y a donc du travail à faire du côté de la musculature. Pourtant, avec un écart moyen de 7 \$/100 livres entre des veaux de musculatures 1 et 2, cela représente plus de 40 \$ d'écart pour un veau de 600 livres. Afin d'obtenir une meilleure musculature des veaux d'embouche, les producteurs doivent améliorer la conformation des vaches et mettre des taureaux de bonne musculature à la tête de leurs troupeaux. 2

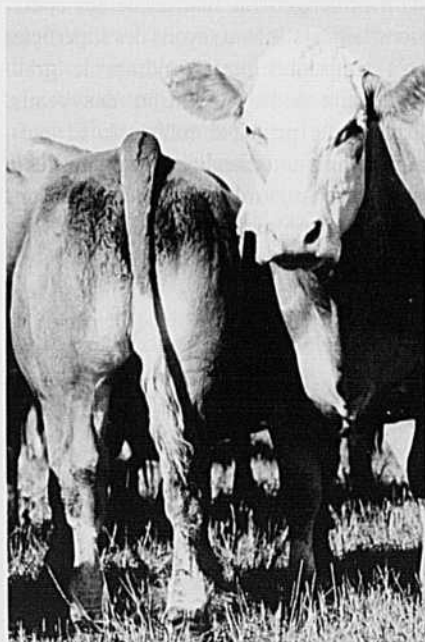
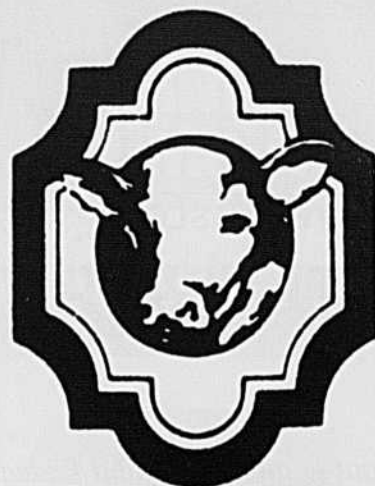


PHOTO: PIERRE DESRANLEAU

* Agro-économiste, FPBQ



GROBER

l'élevage de veaux de lait VOUS intéresse?

*Maximisez votre
production avec
l'expertise et le lait
de remplacement
GROBER*

Consultez nos spécialistes

GROBER
*beaucoup plus qu'un lait...
un savoir-faire*

* Également disponible, lait pour
agneaux, chevreaux et poulains

2355, rue Canadien
Drummondville, Qc J2C 7W1

Tél.: (819) 475-6317

1-888-937-3392



Ferme Aston

Un succès bien planifié

Tout le monde connaît l'adage qu'il est toujours préférable de ne jamais mettre tous ses œufs dans un même panier. Cette formule toute simple semble en grande partie expliquer la belle réussite de la Ferme Aston de Saint-Léonard-d'Aston. Cette grande entreprise laitière, la deuxième en importance au Québec, a su tirer partie de ses forces pour diversifier ses opérations.

La Ferme Aston a été fondée en 1974, par trois copains, dont Gilles Gauthier, aujourd'hui actionnaire majoritaire de l'entreprise. À cette époque, monsieur Gauthier, originaire du Lac-Saint-Jean, avait fini ses études de technique agricole et travaillait, depuis deux ans, chez Agropur, en coopération agricole. Son rêve, évidemment, était de passer de la théorie à la pratique en lançant sa propre entreprise.

Ce fut donc une corporation agricole qui fut lancée, à Saint-Léonard-d'Aston. On y comptait alors 45 vaches et quelque 200 acres en culture. Au fil des ans, les deux autres actionnaires ont retiré leurs billes, permettant à l'épouse du producteur, Nicole Girard, de prendre une part active dans l'entreprise.

De ce point de départ, la ferme n'a cessé de progresser. Aujourd'hui, la Ferme

Aston compte une douzaine d'employés, elle couvre une superficie en culture de 730 hectares et réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de trois millions de dollars. Le troupeau compte 820 bêtes, dont la moitié sont des sujets de remplacement. Il faut ajouter à ce total les 200 veaux de grain produits annuellement.

UN PROLONGEMENT NATUREL

Depuis 1986, la ferme laitière a donné naissance à un rejeton : un élevage de veaux de grain. Pour Gilles Gauthier, il s'agissait d'un prolongement naturel de ses opérations laitières. « Nous avons des superficies très suffisantes pour produire le grain nécessaire à l'alimentation des veaux, explique le principal intéressé. Et puis, auparavant, nous vendions nos veaux dès la naissance. Aujourd'hui, nous les gardons jusqu'à ce qu'ils atteignent 600 livres. »

Les vaches du troupeau laitier mettent bas environ 375 veaux annuellement. De ce nombre, 175 sont des génisses destinées au remplacement. Le reste est constitué de mâles ou de femelles ne répondant pas aux standards de qualité de la ferme. Ces sujets n'étaient pas gardés sur la ferme auparavant.

Du moins, c'est ce qui se passait jusqu'en 1986. « Nous avons alors acheté une ferme laitière voisine pour les quotas et le fonds de terre, explique monsieur Gauthier. Mais dans le processus, il nous restait une grande étable dont nous ne savions trop que faire. C'est alors qu'un conseiller du syndicat de gestion nous a fait comprendre qu'un plus un font deux. Nous avons en effet la configuration parfaite pour développer en parallèle un élevage de veaux de grain. »

L'élevage est donc approvisionné en veaux en totalité par les vaches de la ferme laitière. Les bêtes sont nourries du grain produit dans les champs appartenant à l'entreprise. Bref, on pourrait difficilement trouver opération plus complémentaire.

UNE RÉGIE PARTICULIÈRE

Avec un approvisionnement constant, l'élevage doit être en mesure d'assumer

Pour Gilles Gauthier, la production de veaux de grain, qui ne présente aujourd'hui qu'environ 8 % de son chiffre d'affaires, est un complément rêvé à sa ferme laitière.



une certaine flexibilité. « Il y a des vèlages à tous les jours, nous devons donc compter sur des installations permettant l'intégration de sujets d'âges différents, » souligne l'éleveur. Les veaux passeront donc les sept ou huit premières semaines de leur vie dans des huttes extérieures. Cette pratique, maintient monsieur Gauthier, réduit de beaucoup la mortalité, diminue les risques de propagation de maladies et offre à l'animal un cadre de vie moins stressant pendant son enfance.

Tous les jeunes sujets passent par les huttes, femelles de remplacement comme futurs veaux de grain. Les bêtes ne seront séparées qu'après le sevrage. Les génisses auront droit à une alimentation particulière, favorisant leur développement de productrices laitières. Les veaux recevront, pour leur part, un mélange de grains et de suppléments alimentaires.

L'important, soutient le producteur, est de bien traiter tous les animaux dès le départ. Le fait que les veaux n'aient pas à être transportés vers une autre ferme pour l'élevage réduit beaucoup le stress.

Après le sevrage, les veaux retrouvent l'étable, où de grands parcs peuvent accueillir une quinzaine d'individus ayant à peu près le même poids. Le troupeau est donc divisé en une demi-douzaine de parcs regroupant des sujets semblables. En combinant les niches extérieures et ces parcs, il est possible de garder un individu au développement plus lent, ou tout simplement plus jeune, un peu plus longtemps à l'extérieur ou dans l'un des parcs. Le seul inconvénient dans cette pratique en continu, c'est qu'elle rend impossible le grand ménage par le vide qu'on pratique dans les élevages de veaux où toutes les bêtes quittent l'étable en même temps.

Les veaux seront pesés dans le dernier parc et seront vendus lorsqu'ils auront atteint 600 livres. Cela se produit habituellement après environ 170 jours.

DES CONSEILS ET DES TRUCS

Important producteur laitier, Gilles Gauthier savait qu'il ne pouvait tout de même pas se lancer dans la production de veaux de grain tête baissée. Il a donc lu sur le sujet, participé à des séminaires et a profité des judicieux conseils d'un technicien spécialisé dans l'élevage de veaux de grain.

Il a pu profiter de l'expertise commune d'autres éleveurs œuvrant dans le

même domaine. En effet, il est membre d'un syndicat de gestion depuis des décennies. Non seulement y trouve-t-il un agronome formé en économie, apte à donner certains conseils en matière de gestion, mais surtout, plus d'une douzaine de propriétaires d'élevage de veaux de grain.

« Nous compilons nos chiffres et pouvons nous comparer, » résume le producteur. Il ne s'agit pas d'un exercice futile visant à se trouver meilleur que le voisin, mais d'une véritable comparaison des rendements et des frais. Ainsi, si un producteur paie trop cher pour la litière de ses bêtes, par exemple, il le réalisera rapidement et pourra intervenir auprès de son fournisseur. Et puis, il y a tous ces petits trucs pratico-pratiques que l'on s'échange autour d'un café et qui peuvent avoir une incidence directe sur la rentabilité de l'élevage.

L'AVENIR PROMET

De son propre avis, Gilles Gauthier ne pourrait plus, aujourd'hui, gérer seul l'ensemble des opérations de sa ferme. « Je supervise évidemment l'ensemble de la production, mais je compte sur Marie-Claude Fiset qui se charge de l'élevage des veaux, autant les génisses que les sujets promis à l'élevage. Il faut savoir déléguer des responsabilités à des gens compétents qui nous libèrent ainsi du temps que nous pouvons consacrer au développement de l'entreprise. » Cette approche explique pourquoi la Ferme Aston n'a jamais de problème de recrutement, les jeunes y trouvent un environnement où ils peuvent pleinement s'épanouir.

Selon monsieur Gauthier, une place encore plus importante leur sera faite dans l'avenir puisque la ferme n'a pas fini sa croissance. On pourrait ainsi produire, avec les installations existantes, 300 veaux par année. Mais pour ce faire, il faudra agrandir le troupeau laitier.

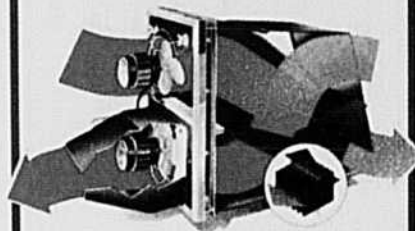
De plus, l'éleveur voit d'un bon œil l'implantation d'une certification dans le veau de grain. Lui qui tient à jour un suivi constant de toutes ses bêtes ne se formalise pas des exigences que la certification implique à ce sujet. De plus, il a participé à certaines initiatives régionales visant une commercialisation distinctive de cette viande. Il est donc tout à fait prêt. 2

*Journaliste à la pige

DEL-AIR
SYSTEMS

POUR EN FINIR AVEC
L'HUMIDITÉ

VENTILATEUR HRV SÉRIE RA



EN PLUS D'APPORTER
UN CONFORT ACCRU
AUX ANIMAUX, LE SYSTÈME
DEL-AIR DIMINUE
CONSIDÉRABLEMENT
LES ODEURS.

L'action continue de l'échangeur d'air DEL-AIR empêche l'accumulation des gaz à l'intérieur des bâtiments. Son système de radiateur préchauffe l'air provenant de l'extérieur, ce qui permet une utilisation même par temps froid et humide, sans affecter le confort des animaux. L'humidité, l'ennemi principal des animaux et des humains, est évacuée au fur et à mesure.



Appelez-nous ou venez
nous visiter pour
en connaître davantage
sur le système unique de
ventilation DEL-AIR.



ÉQUIPEMENT
F. BRODEUR INC.

151, Rang St-Ours
Saint-Césaire, Qc J0L 1T0

Téléphone: (450) 469-3115
Télécopieur: (450) 469-3116
Sans frais: 1-800-268-7672



ÉRIC LÉONARD*

Bouvillons d'abattage

LE NÉBRASKA EN PHOTOS

Grâce à la collaboration de la Société des parcs d'engraissement du Québec et de la compagnie pharmaceutique Intervet, 70 producteurs et intervenants de l'industrie bovine ont participé à un voyage de formation dans la région d'Omaha dans l'état du Nebraska en août dernier. Six parcs d'engraissement et l'Université du Nebraska ont été visités par les participants. Ni la poussière, le soleil brûlant, ni la sécheresse évidente n'ont fait reculer les participants de la recherche du savoir. Un voyage enrichissant fort apprécié des producteurs chez qui nous retrouverons sûrement un peu de « Nebraska » sur leur ferme!



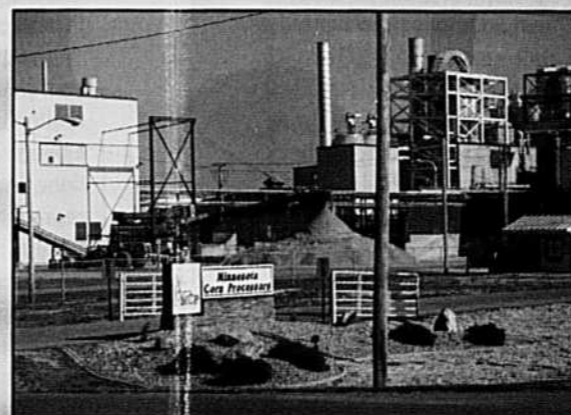
Dickensons Farms : Capacité de 1 500 bouvillons, principalement des animaux croisés Hereford. Fait intéressant, ce parc vend la majorité de ses animaux selon le protocole *Certified Hereford Beef*. Ce parc obtient de bons classements, soit 65 % Choice (AAA).



Rhea Cattle Co : Capacité de 8 000 bouvillons. Une régie bien différente de chez nous, pas de problème d'espace : 400 pi² de surface par tête et 10 pouces de mangeoire par tête. Il a gagné un prix environnemental pour la conservation des sols. Les parcs sont nivelés annuellement pour recueillir les jus dans un fossé s'écoulant vers une lagune. La pente des parcs protège les animaux du vent.



Midwest Feeding : Capacité de 11 000 bouvillons en inventaire. Les animaux sont amenés par les cow-boys vers un corral ultra moderne (plus de 30 000 \$ US pour la cage, le corral et la balance). En général, les taux de mortalité des fermes visitées sont de l'ordre de 1 % pour les veaux et 1/2 % pour les semi-finis.

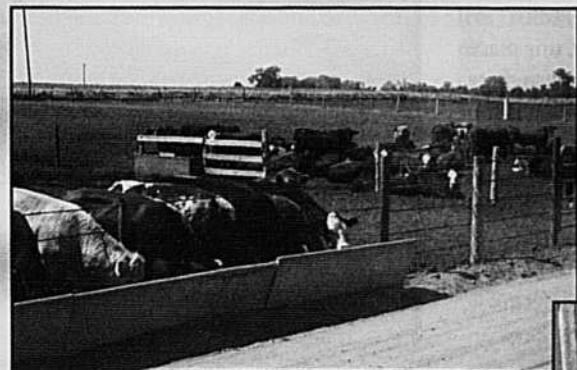


Minnesota Corn Processors : Un plan de gluten humide asséché à 60 % de matière sèche. Ce degré d'assèchement permet une homogénéité du produit, un facteur non négligeable pour l'alimentation en parc.

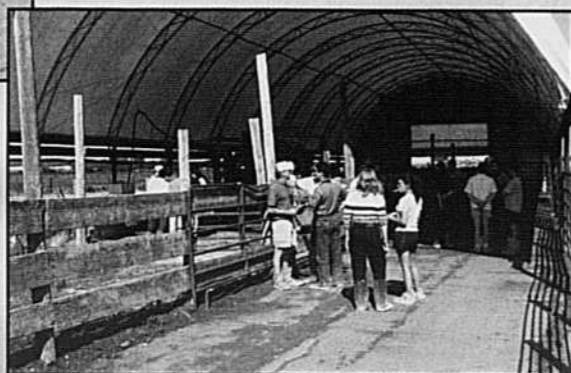
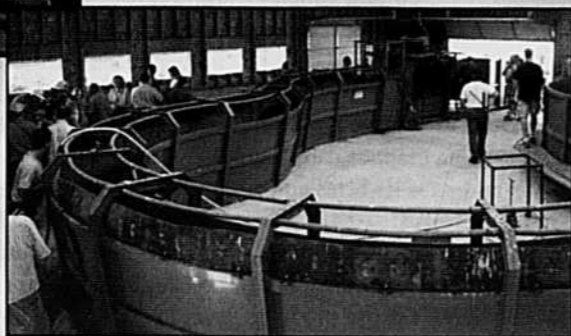


Bromm Cattle Co : Capacité de 8 000 bouvillons. Ce producteur vise quatre livres de gain par jour. Il utilise six rations différentes de 850 lb à l'abattage. Les recettes sont plus adaptées aux besoins réels des animaux. Il fait des test d'homogénéité de ses rations à tous les deux mois.

24



Mid-Plains Cattle Co : Capacité de 11 000 bouvillons. La moitié des têtes sont faites à forfait. Ce parc est situé dans le désert et il doit arroser les parcs (et les animaux) six fois par jour pour baisser la poussière et la chaleur. Un abri peu dispendieux a été construit pour abriter la cage et la balance.



25



Haynes Bros Feedyard : Capacité de 5 500 bouvillons. Le classement est de 75 % Choice (AAA) avec des semi-finis principalement femelles. Un corral en forme de « Y » facilite la manipulation des animaux avec un seul homme. Même en plein coeur des États-Unis, on retrouve un parc sur lattes. Par contre, seules de petites femelles y sont engraisées.



Photos : Éric Léonard
* agr., agent de projet,
Boeuf Qualité Plus, FPBQ



Bœuf Qualité Plus

Vers la certification

Le projet Bœuf Qualité Plus est en opération depuis plus de deux ans déjà, deux années fort chargées à visiter des fermes et à cumuler de précieuses données. Grâce à cette première phase, nous avons en main tout le matériel nécessaire pour enclencher la certification de la production de bouvillons d'abattage du Québec. En septembre dernier, les producteurs devaient individuellement s'engager. Êtes-vous du nombre?

COMPARONS 1999 ET 2000

Que peut-on conclure des visites réalisées dans le cadre de la première phase du projet? La conclusion se trouve dans un guide nommé *Éléments de référence* où les résultats de chaque producteur (environ 180 producteurs) sont compilés et confondus pour les deux années de référence, soient 1999 et 2000. Chaque producteur recevait aussi ses propres données qu'il peut comparer à la moyenne. Pour ceux qui n'auraient pas reçu le guide contenant les grilles de références, on peut le consulter sur le site Internet d'Agri-Réseau au: www.agrireseau.qc.ca/bovinsboucherie dans la section Régie/Région bovins d'engraissement en sections séparées.

Traitements

En comparant les résultats des années 1999 et 2000, nous pouvons conclure que nous nous améliorons, mais il demeure toujours des points faibles! Ainsi, les données compilées durant les deux années sont sensiblement les mêmes en terme de poids, de sexe (70 % M, 30 % F) et de type (70 % veaux d'embouche, 30 % semi-finis). Pour les traitements aux animaux, on se rapproche de la note parfaite : 97,7 % des animaux sont vaccinés, 98,8 % sont vermifugés et

88,2 % sont écornés. Un peu de travail reste donc à faire. À ce chapitre, on constate malheureusement qu'une grande majorité des traitements de vaccination et d'écornage est encore effectuée par les producteurs de bouvillons d'abattage alors qu'on sait qu'il serait beaucoup plus simple et beaucoup moins dommageable pour l'animal si cela était fait par le producteur de veaux d'embouche.

Performances

De bonnes différences ont été notées concernant les performances (tableau 1). D'abord, les animaux débute sur la ration de finition haute énergie un peu plus tôt. Aussi, ils sont vendus un peu plus pesant car le poids carcasse a monté de 16 lb. Cette hausse du poids carcasse peut s'expliquer par

plusieurs raisons telles une modification des stratégies d'implantation, un programme alimentaire différent ou tout simplement que les animaux ont été plus performants que l'an passé. Dans les faits, les gains journaliers se sont nettement accrus. On constate également que le nombre de jours d'engraissement est quant à lui demeuré stable. Finalement, on conclut que les animaux ont été plus performants en 2000 comparativement à l'année précédente.

Carcasses

Les résultats carcasses sont tout aussi intéressants. Les animaux sortent en moyenne plus gras, mais avec un meilleur persillage comme le démontrent le tableau 2.

Les producteurs doivent continuer à travailler pour augmenter le taux de persillage car c'est ce que demande l'industrie. Une étude américaine démontre que la probabilité d'avoir une mauvaise expérience avec un steak diminuait avec le taux de persillage.

Selon le tableau 3, un consommateur aura une chance sur quatre d'avoir une mauvaise expérience en consommant un steak moins tendre avec un animal qui classe AA. Par contre, il aura une chance sur 10 d'avoir ce même problème avec un

TABLEAU 1

Données comparatives 1999 vs 2000

Critères comparatifs	1999	2000
Poids des veaux d'embouche (lb)	579	592
Poids des semi-finis (lb)	816	810
Poids de début de la finition (lb)	952	933
Gain de poids journalier (lb)	2,67	2,78
Nombre de jours d'engraissement (jrs)	255	258
Poids des carcasses (lb)	769	785

TABLEAU 2

Résultats comparatifs des carcasses entre 1999 et 2000

Classement	1999	2000
Canada 1 (59 - 64 %)	77 %	71 %
Canada 2 (54 - 58 %)	19 %	23 %
Canada 3 (49 - 53 %)	4 %	6 %
Persillage	1999	2000
A	16 %	9 %
AA	62 %	56 %
AAA	22 %	35 %

AAA. Comme le tableau l'indique, nous produisons plus de 65 % (56 % + 9 %) d'animaux qui sont plus à risque de conduire à une mauvaise expérience pour le consommateur. Aussi, nous devons poursuivre notre croissance de production de AAA pour répondre à la demande des consommateurs.

LA CERTIFICATION

Grâce à la première phase du projet *Bœuf Qualité Plus*, nous avons un portrait très représentatif de ce que font les producteurs de bouillons d'abattage, principalement pour la finition des animaux. C'est pourquoi nous pouvons enclencher dès maintenant la seconde phase du projet consistant à mettre sur pied la certification c'est-à-dire, d'établir un bœuf de marque au Québec. Les marques existent déjà au Canada et ailleurs, notamment en Ontario avec le *Ontario Corn Fed Beef* et dans les Maritimes, avec le *Atlantic Tender Beef Classic*. Aux États-Unis, on dénombre au moins 50 programmes de certification de production, le plus connu étant le *Certified Angus Beef*. Dorénavant, pour vendre notre produit, il faudra le distinguer de la compétition. C'est ce que l'on fait déjà, par exemple, avec l'ajout de vitamine E.

UN CAHIER DE CHARGES

La phase deux de *Bœuf Qualité Plus* est en lien direct avec cette approche et prévoit l'élaboration d'un cahier de charge qui devra être respecté par les producteurs qui voudront être certifiés. Les normes inscrites au cahier de charges ne sont pas encore toutes définies. Un comité devrait être formé sous peu où siègeront des producteurs.

Les producteurs devront vendre sur une base carcasse et avec classement pour

TABLEAU 3

Le taux de persillage en relation avec la qualité de la viande

Probabilité d'avoir une mauvaise expérience	Classement américain Persillage	Production américaine (%)	Classement canadien Persillage	Production canadienne (%)
1 : 33	Prime	1	Prime	0,5
1 : 10	Premium Choice	11	AAA	34
1 : 6	Low Choice	36		
1 : 4	Select	47	AA	56
1 : 2	Standard	6	A	9

être certifiés *Bœuf Qualité Plus*. Les producteurs certifiés *Bœuf Qualité Plus* auront une annotation attestant leur statut lors des ventes par enchère électronique effectuées par l'Agence de vente bouillons d'abattage pour que les acheteurs puissent cibler leurs achats. Nous souhaitons donc que tous les producteurs adhèrent au projet.

En septembre, nous faisons parvenir une lettre à tous les producteurs de bouillons d'abattage pour connaître leur

intérêt dans un tel projet afin d'orienter nos efforts vers ceux démontrant un intérêt. Nous voulons continuer d'accroître la qualité des animaux produits au Québec pour qu'ils soient toujours en grande demande. ☺

*agr., agent de projet, Bœuf Qualité Plus, FPBQ

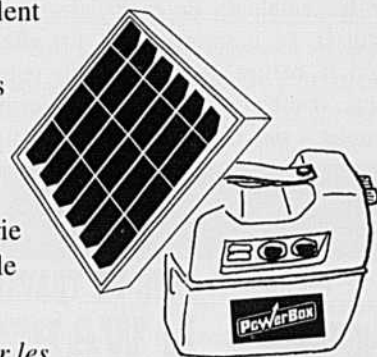
PowerBox Solaire

Des clôtures toutes puissantes!

L'électrificateur solaire B200 facilite l'électrification des clôtures temporaires tout en assurant un excellent contrôle du bétail.

Le coffret à l'épreuve des intempéries protège votre batterie 12 V et en facilite le transport.

Le panneau solaire intégré de 10 watts garde toute sa charge à la batterie pour qu'elle fonctionne de façon fiable et sans problème.



Demandez notre brochure gratuite sur les clôtures permanentes et temporaires pour le contrôle du bétail en composant le 1800661-2013. Gallagher Power Fencing





N'appellez pas la NASA!

En suivant les actualités, vous avez appris que d'importantes épidémies de fièvre aphteuse sévissent dans plusieurs pays d'Europe ainsi que d'Amérique du Sud. Ces épidémies ont comme conséquences la mise en quarantaine de plusieurs troupeaux de bovins et dans les cas extrêmes, l'abattage de ceux-ci. Ces décisions entraînent des pertes économiques majeures pour les pays concernés. La reconstruction de leur cheptel bovin et de leur mise en marché se fera à long terme.

Dans le cadre de différents projets, les employés de la Fédération sont appelés à intervenir auprès des fermes bovines, comme par exemple le projet « Bœuf Qualité Plus » ou la certification du veau de grain. Suite à la crise de fièvre aphteuse, la Fédération a réfléchi sur les mesures de sécurité déjà en place et a décidé d'améliorer celles-ci. Aussi, ne soyez pas surpris de voir arriver les employés de la Fédération « déguisés en cosmonaute »! En effet, selon la nature de la visite sur votre ferme, il est possible que « l'uniforme complet » soit requis tel qu'illustré sur

Suite à la crise de fièvre aphteuse, la Fédération a réfléchi sur les mesures de sécurité déjà en place et a décidé d'améliorer celles-ci.

la photo. S'il n'y a pas eu d'autres visites au préalable ou que la visite ne nécessite pas de contact direct avec les bovins, seul le port de bottes de plastique servira de protection.

Sachant très bien qu'il est difficile d'empêcher toute propagation de maladies, la Fédération s'efforce d'en limiter les risques. Aussi, si vous avez des questions, n'hésitez pas à en parler avec les employés lorsqu'ils vous visiteront! ☺

*agr., agent de commercialisation, FPBQ



PHOTO: JEAN-SÉBASTIEN ROY

Notre mannequin, Guy Laquerre, porte fièrement l'uniforme complet qui est composé de :
 1 - Survêtement pour éviter de transporter des poussières et des particules solides;
 2 - Couvre-chaussures de plastique jetables pour éviter de transporter du fumier et des particules solides;
 3 - Brosse, chaudière et désinfectant pour laver les souliers/bottes même si la personne porte des couvre-chaussures. Ces derniers peuvent percer.

Carte d'affaires



POUR UN TRAVAIL ENRICHISSANT
Le WAPITI pur-sang
 Élevage peu exigeant et lucratif

NOUVEAU

Une usine de transformation de bois de velours du Québec.

Contactez un éleveur membre de L'AEWQ :

Appalaches
Safari Ranch
inc.
(418) 883-2224

Ferme
Exotec
ent.
(819) 533-5707

J. L.
Bédard
inc.
(418) 337-6284

Les Élevages
du Pioui
inc.
(450) 783-6545

Robert
Jean-Claude
(450) 296-4920

Ferme du lac
à François
(418) 798-4837

Ferme Martin &
Colette Lajoie
(418) 344-1110

Le Domaine
du Wapiti
(819) 293-2323

Les Grands
Élans
(418) 328-4312

Wapiti
Val-Grand-Bois
(450) 248-3273

INOVCO
BÂTIMENTS

Bâtiments à structure
d'acier et de bois

Agricoles • Industriels
Projet Clé en main
Partout au Québec

☎ 1.888.306.0677

☎ 450.687.2277

inovco@qc.ca



Veau de lait du Québec

www.veaudelait.com

Enfin! Attendu depuis longtemps, le Veau de lait du Québec fait désormais partie du merveilleux monde de l'Internet. En effet, le tout nouveau site www.veaudelait.com offre aux consommateurs la possibilité, en un clin d'œil (ou en un clic de souris!), d'obtenir tous les renseignements désirés sur cette viande jeune, nutritive et délicieuse à souhait.



www.veaudelait.com est conçu de façon à ce que la navigation soit des plus faciles en permettant la consultation du menu du site présent en tout temps sur le côté gauche de l'écran.

www.veaudelait.com est conçu de façon à ce que la navigation soit des plus faciles en permettant, en tout temps, la consultation du menu du site présent au côté gauche de l'écran. Ainsi, quatre grandes sections s'offrent à l'internaute :

1. Produit

- production
- qualité de l'élevage
- les coupes
- marché

2. Recettes

- recettes santé
- recettes très économiques
- recettes rapides
- recueil de recettes
- modes de cuisson
- quelques trucs

3. Valeur nutritive

- données de source canadienne

4. Promotion

Le consommateur peut donc, par exemple, dénicher une délicieuse recette sous l'un des thèmes « économique », « santé » ou « rapide » ou tout simplement consulter la teneur en vitamines et minéraux des différentes coupes de veau de lait présentes en supermarchés.

DYNAMIQUE ET COMPLET

www.veaudelait.com offre une panoplie de renseignements pour la personne désirant varier les repas familiaux, économiser tout en réalisant des recettes savoureuses, suivre de saines habitudes alimentaires et acquérir de nouveaux trucs culinaires qui feront saliver tous et chacun.

Pour son lancement, www.veaudelait.com sera en vedette sur les sites populaires, tels que *Sympatico* et la *Toile*

du Québec par le biais d'un bandeau publicitaire incitant les usagers de ces portails à accéder directement au site du Veau de lait du Québec. De plus, la campagne publicitaire automne 2001, véhiculant des recettes économiques dans les magazines *Coup de Pouce*, *Châtelaine*, *TV Hebdo*, *TV 7 Jours* et *Enfants Québec*, mettra en valeur l'adresse du site afin d'inciter les lectrices à le visiter.

N'hésitez plus! Venez visiter le Veau de lait du Québec au www.veaudelait.com.

*Agente de promotion et développement, FPBQ



Le compte de stabilisation du revenu agricole

Des précisions additionnelles

La venue de La Financière agricole du Québec constitue une étape charnière de la mise en œuvre du plan de modernisation des outils financiers destinés au monde agricole. Cette société, administrée en partenariat avec l'UPA et regroupant les actifs et effectifs de la Société de financement agricole (SFA) et ceux de la Régie des assurances agricoles du Québec (RAAQ), administre maintenant l'ensemble des programmes de gestion du risque et de financement pour les entreprises agricoles et agroalimentaires ainsi que les programmes de sécurité du revenu.

LA MESURE ÉQUIVALENTE 1/3 - 2/3

Compte tenu des avantages qu'elle confère, les producteurs de bovins du Québec ont appuyé dès le début la venue de La Financière, avec cependant certaines réserves. D'une part, nous demandons des garanties à l'effet que les productions actuellement couvertes sous l'ASRA continuent d'être supportées aux 2/3 par le gouvernement et au 1/3 par le producteur, sans égard au ratio calculé pour le compte de stabilisation des revenus agricoles (CSRA). À cet effet, le conseil d'administration de La Financière a statué que le pro-

gramme de base CSRA sera versé sur la base d'une contribution 50 % - 50 %. Toutefois, un mécanisme sera appliqué dans le programme complémentaire ASRA (ASRAC) garantissant le même niveau de contribution net du gouvernement qu'auparavant. Cette mesure nous apparaît acceptable. Le montant de la cotisation versée et « immobilisé » dans le programme d'ASRAC sera moins important qu'avant mais les producteurs devront aussi contribuer au compte CSRA. Globalement, il y a plus

d'argent impliqué mais l'entreprise gèlera moins de liquidité qu'auparavant.

LE NIVEAU DE PLAFOND

L'autre inquiétude manifestée par l'Assemblée générale des producteurs de bovins concernait le plafond des ventes nettes admissibles (VNA) dans le CSRA au-delà duquel la contribution gouvernementale serait décroissante. Rappelons qu'au début des discussions sur le dossier, le gouvernement envisageait de mettre en place un plafond de 250 000 \$

de VNA. La Fédération, pour sa part, souhaitait qu'il n'y ait pas de plafond. Finalement, le conseil d'administration de La Financière a statué sur l'établissement d'un plafond de 500 000 \$ des VNA pour obtenir la contribution maximale de 6 % du gouvernement.

Si le montant des ventes nettes admissibles dépasse 500 000 \$ à titre de propriétaire unique, d'actionnaire qualifié, de sociétaire qualifié ou de bénéficiaire qualifié, la contribution de La Financière sera inférieure à 6 %. Aussi, pour chaque tranche de 100 000 \$ excédant 500 000 \$, le taux de contribution de La Financière diminuera de 1 point de pourcentage, par tranche de 100 000 \$ jusqu'à 3 % (voir tableau 1).

TABLEAU 1

Taux de contribution de La Financière par tranche de VNA

Tranche des VNA	Taux par tranche
0 à 500 000 \$	6 %
500 000 à 600 000 \$	5 %
600 000 à 700 000 \$	4 %
700 000 \$ et plus	3 %

Le niveau de plafond nous inquiète particulièrement chez certains parcs d'engraissement. Cependant, nous ne sommes pas en mesure d'établir avec précision le nombre de parcs qui pourraient être touchés par cette mesure, puisque nous ne connaissons pas la structure juridique des entreprises, ni si certaines des entreprises susceptibles d'être touchées par le plafond font d'autres productions agricoles qui pourraient s'ajouter aux VNA totales de l'entreprise.

Pour en connaître plus long sur toutes les modalités de fonctionnement du CSRA, nous vous invitons à vous présenter à la tournée d'information qui aura lieu dans tout le Québec au cours des mois de septembre et octobre, ou à consulter le site Internet de La Financière soit www.financiereagricole.qc.ca.

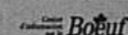
*agro-économiste, FPBQ

Solution à verser DECTOMAX

Chaque année depuis 1999, les producteurs qui ont essayé la solution à verser DECTOMAX l'ont jugée supérieure sur six caractéristiques essentielles.

Dans le cadre d'un sondage téléphonique réalisé auprès de 400 producteurs, on a demandé aux utilisateurs de solutions endectocides à verser d'évaluer les produits sur les six caractéristiques suivantes :

- Efficacité en général
- Maîtrise des parasites internes/externes
- Étendue du spectre d'activité
- Durée d'action
- Maîtrise des poux
- Facilité d'emploi

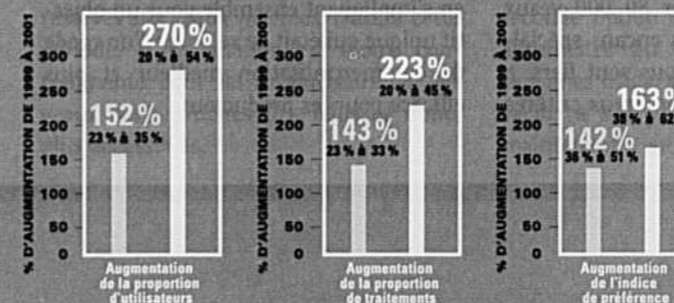


Santé animale

*Marque de commerce de Pfizer Products Inc.; Pfizer Canada Inc., licenciée. **Marque de commerce de Pfizer Canada Inc. Source : Panel sur DECTOMAX, série 4, Ipsos Reid, avril 2001. Les caractéristiques attribuées à la solution à verser DECTOMAX proviennent de producteurs vache-veau et d'exploitants de parcs d'engraissement qui ont essayé la solution à verser DECTOMAX.

8-65342-LO-0701

2400-19



■ PARC D'ENGRASSEMENT
■ VACHE-VEAU

Considérant les augmentations enregistrées pour la proportion d'utilisateurs, la proportion de traitements et l'indice de préférence, il est clair que les producteurs de boeuf apprécient plus que jamais la solution à verser DECTOMAX.

DECTOMAX

L'essayer une fois, c'est l'utiliser chaque fois.



La vaccination : une action collective!

La vaccination constitue un des critères de qualité retenus par les producteurs de veaux d'emboche lors des ateliers de l'assemblée générale annuelle 2001. Elle est reconnue comme étant un outil de commercialisation important permettant aux producteurs d'être concurrentiels sur les marchés. Le signal est clair et le secteur est passé à l'action...

Les ventes de veaux vaccinés procurent de nombreux avantages comme :

- la mise en marché de veaux plus résistants;
- la hausse de la demande pour des veaux immunisés;
- des meilleurs prix pour ces veaux quand ils sont regroupés;
- la fidélité des acheteurs existants et aussi, la venue de nouveaux acheteurs.


DES EFFORTS ET DES CONTRAINTES

Le succès ne vient pas sur un plateau d'argent. Prenons, par exemple, les encans spécialisés. Les vendeurs, les acheteurs et les propriétaires d'encans ont consacré beaucoup d'efforts pour arriver à commercialiser 80 000 veaux par an via le Circuit des encans spécialisés. Ce résultat, dont tous sont fiers, a nécessité le respect de nombreux critères

dont la préinscription, le volume maximum par encan, le volume minimum (550-700) exigé pour la tenue d'un encan spécialisé, le poids minimum des veaux, la qualité des veaux, la coordination des ventes, la vérification de la castration, le classement des veaux, etc. Tous sont conscients que ces conditions de commercialisation exigées aux encans spécialisés ont occasionné de nombreuses contraintes. Mais aujourd'hui, les producteurs de veaux d'emboche en retirent des bénéfices considérables.

Il est clair que le secret de l'amélioration du Circuit des ventes spécialisées n'a pas été une démarche individuelle mais plutôt une volonté collective des producteurs, en renonçant à certaines libertés individuelles, par de la discipline et en s'impliquant ensemble pour un objectif unique qui était de se doter d'un mode de commercialisation meilleur et plus efficace pour les producteurs.

ENCANS EN CANS



Qualité
3 ★
VACCINÉ · DÉCORNÉ · CASTRÉ

ST-ROMUALD
2 NOVEMBRE

PRINCEVILLE
3 NOVEMBRE

INVERNESS
7 NOVEMBRE

Veaux 3 étoiles

Ce sera une première! Pour l'automne 2001, 3 ventes de veaux 3 étoiles sont planifiées. Prenez bien note qu'exclusivement des veaux vaccinés, castrés et décornés seront admis à ces trois ventes. Les trois critères seront exigés pour qu'un veau soit qualifié de « veau 3 étoiles ». Les veaux qui ne possèdent pas l'un de ces trois critères seront refusés et ne pourront être vendus à l'une de ces trois ventes.

La vaccination devra se faire selon le protocole prévu. Assurez-vous que tous les documents relatifs à la vaccination, principalement la déclaration de vaccination signée par le producteur et la preuve d'achat du vaccin (facture), vont suivre les veaux lors de leur arrivée à l'encan.

Veaux vaccinés uniquement aux encans d'hiver et de printemps 2002

Sachez que les encans spécialisés d'hiver et de printemps 2002 seront réservés uniquement aux veaux vaccinés. Si un producteur se présente à ces encans avec des veaux non vaccinés, les veaux seront refusés et ne pourront y être vendus.

Les veaux devront être vaccinés selon le protocole de vaccination prévu. La déclaration de vaccination dûment signée par le producteur et la facture du vaccin devront également être présentés à l'encan.

UN OUTIL DU MÊME ORDRE

De même pour la vaccination, elle se veut un outil du même ordre visant l'amélioration de la qualité des veaux et une meilleure mise en marché. C'est pourquoi les encans spécialisés d'hiver et de printemps 2002 seront exclusivement réservés aux veaux vaccinés. Durant cette période, la vaccination est moins contraignante pour les producteurs car les veaux sont proches des bâtisses donc plus accessibles.

De plus, le protocole de vaccination offre un deuxième programme, facilement réalisable, particulièrement pour les producteurs ayant des installations de contention minimales et pour ceux qui ont plus de difficulté à attraper leurs veaux aux champs deux fois avant la vente. Cette seconde option utilise un vaccin vivant administré au veau de trois à huit semaines d'âge, tout en s'assurant que la vache ne soit pas gestante. Parlez-en dès maintenant à votre vétérinaire.

En terminant, assurez-vous collectivement du succès des ventes 3 étoiles en inscrivant dès maintenant les veaux qui seront prêts pour cette période sans oublier de vacciner vos veaux pour l'hiver et le printemps 2002! ↻

*Agente à la mise en marché, FPBQ
**Responsable de la mise en marché veaux d'emboche, FPBQ



Choisissez la solution à verser DECTOMAX®. Choisissez



Santé animale



Centre d'information sur le Boeuf

parmi 95 000 produits de marque chez CANADIAN TIRE.

25 GRATUIT



Obtenez un certificat-cadeau CANADIAN TIRE® de 25 \$* dans chaque emballage de 5 L de solution à verser DECTOMAX®

À GAGNER



Plus

Modèle 8120

Appelez ou visitez votre vétérinaire dès aujourd'hui.

DECTOMAX 

L'essayer une fois, c'est l'utiliser chaque fois.™

*Échangez vos certificats-cadeaux CANADIAN TIRE au moment de l'achat. *Aucun achat requis. *Jusqu'à épuisement des stocks.
 Marque de commerce de Pfizer Products Inc.; Pfizer Canada Inc., licenciée. *Marque de commerce de Pfizer Canada Inc. ©1997-2001 Canadian Tire Corporation
 Featherlite™ est une marque déposée de Featherlite Inc.
 8-65344-LD-0701 2400-0020

BOVINS DU QUÉBEC / OCTOBRE-NOVEMBRE 2001

BOVINS DU QUÉBEC / OCTOBRE-NOVEMBRE 2001



Taures de remplacement

Des besoins en trois étapes

Les taures de remplacement représentent l'amélioration génétique future du troupeau. Avec l'utilisation d'un taureau de génétique supérieure, une bonne régie et une bonne alimentation, les sujets de remplacement améliorent les performances du troupeau et ainsi la rentabilité. Le coût d'élevage d'une taure de remplacement étant un investissement important, il va de soi de bien la préparer afin qu'elle donne les résultats escomptés. Cet article aborde le développement et l'alimentation d'une taure de remplacement se divisant en trois grandes étapes : 1) période pré-sevrage ; 2) sevrage à la saillie et ; 3) saillie au vêlage et reproduction.

implant car la reproduction pourrait en être affectée. L'utilisation d'un ionophore tout au long de la croissance de la taure est suggérée car il permet de contrôler la coccidiose à bas âge et d'améliorer le gain moyen quotidien (0,1 à 0,2 lb/j). Un autre point important à considérer est la vermifugation. Selon plusieurs études, la vermifugation augmente en moyenne le poids des génisses au sevrage de 25 à 30 livres. Consultez votre vétérinaire afin d'établir un bon programme d'implantation, de vermifugation et d'utilisation d'ionophore.

moyen quotidien de 1,6 à 2,0 livres pour les races continentales et de 1,3 à 1,6 livre pour les races britanniques entre le sevrage et la saillie. Pour un vêlage à 24 mois, il faut saillir vers l'âge de 14 à 15 mois. Concernant l'alimentation, il est important de faire analyser ses fourrages afin de déterminer le niveau de nutriments nécessaires à ajouter pour équilibrer la ration et pour obtenir et maintenir l'objectif de croissance. Selon la qualité des fourrages, une quantité de moule, de grains, de suppléments et de minéraux et vitamines peut être calculée par votre représentant en alimentation pour combler les besoins de vos animaux. Cette période d'alimentation est très importante car elle a un effet direct sur l'apparition des chaleurs des taures (tableau 1). Une sous-alimentation retarde l'apparition des chaleurs d'un à deux mois, ce qui repousse la saillie et également, le moment du vêlage.

SEVRAGE À LA SAILLIE

Cette période du sevrage à la saillie est l'étape la plus cruciale pour le développement et la reproduction de la taure de boucherie. L'objectif du poids à la saillie est de 60 à 65 % du poids mature de l'animal. Pour atteindre cet objectif, la taure doit réaliser un gain

PÉRIODE PRÉ-SEVRAGE

Le développement de la génisse avant le sevrage est lié à la production laitière de la vache et à la qualité des pâturages (vêlage de printemps). L'alimentation à la dérobée peut être considérée lorsque la qualité et/ou la quantité d'herbe diminue (mi-juillet à la mi-août) ou lorsque la production laitière de la vache est réduite. Il est recommandé de servir l'aliment de dérobée à raison de 0,5 à 1 % du poids vif maximum afin de favoriser la croissance tout en évitant une accumulation de gras au niveau du pis, ce qui aurait une influence négative sur la future production laitière.

L'utilisation d'un seul implant chez la génisse a démontré une augmentation de poids de 10 à 30 livres en moyenne au sevrage (implantation vers 30 à 45 jours d'âge selon l'implant). Cependant, il n'est pas recommandé d'utiliser un deuxième

TABLEAU 1

Influence du niveau d'alimentation sur l'apparition de la 1^{re} chaleur

	Pourcentage des taures en chaleur (mois)				
	12	13	14	15	16
Niveau d'alimentation Bas : 0,8 lb/jour (GMQ)					
Angus	0	0	33	82	90
Hereford	11	22	33	38	50
Croisées	0	12	68	85	100
Niveau d'alimentation Élevé : 1,6 lb/jour (GMQ)					
Angus	30	58	100	100	100
Hereford	12	50	100	100	100
Croisées	18	76	94	94	100

Source : Hemstad, Manitoba

TABEAU 2

Performance reproductive des taures de 1^{er} veau selon leur cote de chair

Cote de chair		4	5	6
Poids au vêlage (lb)		744	825	933
Poids du veau		64	67	71
Indice de dystocie		1,2	1,2	1,2
Pourcentage des taures démontrant une chaleur durant la période de reproduction*	20 jours	42	54	63
	40 jours	56	80	98
	60 jours	74	90	98
Pourcentage des taures saillies durant la période de reproduction*	20 jours	27	35	47
	40 jours	43	65	90
	60 jours	56	80	96

*La période de reproduction débute 45 jours après le vêlage

Source : Données de recherche (sur trois années), Université de Clemson, d'Oklahoma et de la Louisiane



PHOTO : LOUIS DUFOUR

SAILLIE AU VÊLAGE ET REPRODUCTION

L'objectif de poids au vêlage est de 85 % du poids à la maturité pour la taure de premier veau (poids mesuré une à deux semaines après le vêlage). Afin d'obtenir cet objectif, le gain moyen quotidien doit être de 1,0 à 1,3 livre. Les besoins nutritionnels en énergie et protéine durant cette période sont généralement couverts par le pâturage. Il faut alors seulement servir du minéral et des blocs de sel à volonté pour couvrir les besoins en minéraux, oligo-éléments et vitamines. Si le pâturage est insuffisant en milieu d'été, il faudra alors penser à compléter avec du foin ou de l'ensilage pour combler le besoin nutritionnel.

La condition de chair de la taure au vêlage devrait être de 6 sur une échelle de

1 à 9 (tableau 2). En effet, 96 % des taures ont été saillies à nouveau après 60 jours de période de reproduction lorsqu'elles avaient une condition de chair de 6 versus 80 % pour celles ayant une condition de chair de 5. La taure de premier veau a donc besoin d'un peu plus d'état de chair que la vache adulte pour un même taux de succès de gestation. Il ne faut pas oublier qu'elle est à 85 % de son poids mature donc ses besoins nutritionnels sont plus élevés que la vache adulte car elle poursuit toujours sa croissance.

Suite au vêlage, il faut majorer les besoins nutritionnels de la taure de 15 % par rapport à la vache adulte pour combler ses besoins (voir Bovins du Québec, octobre-novembre 1999).

AVANTAGES D'UNE BONNE ALIMENTATION

- âge à la saillie vers 14-15 mois
- meilleur taux de conception
- vêlage à 23-24 mois
- meilleur taux de survie et vigueur des veaux à la naissance
- meilleur taux de gestation après le premier vêlage
- poids des veaux plus lourd
- meilleure efficacité reproductive et profitabilité à vie 2

*Agr., Responsable de la production bovine au Québec, Agribrands Purina Canada inc.

Pour les critères de sélection génétique de la taure de boucherie, voir Bovins du Québec, juin-juillet 2001.

Sa rusticité, son aspect physique et la saveur de sa viande définit bien la race



HIGHLAND



- Poids des taureaux : entre 1700 et 2300 lbs. Longues cornes. Tempérament doux.
- Facilité de vêlage.
- Très maternelle.
- L'entrée des taureaux en station d'épreuve sera le 3 décembre 2001.
- La viande est le sujet de conversation par excellence lorsqu'il s'agit de la race HIGHLAND. Sa teneur en cholestérol est très faible, bien persillée et sa saveur est très recherchée.



Association Québécoise des Éleveurs de Bovins Highland

177, Route l'Ascension, L'Annonciation (Qc) J0T 1T0
 François Marleau, président : Tél. : (819) 275-7027
 Claire Courtemanche, sec. trés. : fax : (819) 275-7027

Tél. : (819) 275-7027
 Site Web : <http://aqebhighland.iquebec.com>
 email : aqeb_highland@hotmail.com



Le point sur la loi 184 – gestion des odeurs

Le 21 juin dernier, l'Assemblée nationale adoptait le projet de loi 184 qui permet de redonner un droit d'expansion à de nombreuses entreprises agricoles. Ce droit d'expansion de 75 unités animales (ua) est accordé aux entreprises agricoles existantes qui ne peuvent se conformer aux distances séparatrices relatives aux odeurs. Cet agrandissement ne pourra cependant excéder 225 ua. Il devra être réalisé à moins de 150 mètres d'un bâtiment existant et respecter les normes environnementales. L'expansion devra se faire dans la catégorie d'élevage qui comporte le plus d'ua ou dans toute autre production dont le coefficient de charge d'odeur est égal ou inférieur à la catégorie principale. Voyez les détails avec votre conseiller.

VOUS DEVEZ FAIRE RECONNAÎTRE VOTRE DROIT D'EXPANSION

Vous devez, avant le 20 juin 2002, faire une déclaration assermentée à votre municipalité en y indiquant, entre autres, le type et le nombre maximal d'ua que votre entreprise a détenu entre le 21 juin 2000 et le 21 juin 2001, ainsi qu'une description sommaire des installations. Après, il sera trop tard!

Même si vous ne prévoyez pas réaliser prochainement un projet d'agrandissement, nous vous recommandons fortement de faire votre déclaration à la municipalité pour pouvoir utiliser votre droit d'expansion ultérieurement. N'oubliez pas de bien conserver une copie de cette déclaration; chez votre notaire par exemple.

STRUCTURES D'ENTREPOSAGE

Il est maintenant permis aux entreprises dérogatoires de construire

une structure d'entreposage ou tout autre ouvrage visant à réduire les inconvénients liés aux odeurs ou à se conformer aux normes environnementales, de le faire sans tenir compte des distances séparatrices

en matière de gestion des odeurs. Toutefois, cette construction devra être faite dans la direction qui entraîne le moins d'inconvénients pour les voisins. Renseignez-vous!
Source : Union des producteurs agricoles

N'attendez pas à la dernière minute...

UNE CAGE DE CONTENTION POUR 600 \$

LIVRÉE CHEZ VOUS SANS FRAIS PARTOUT AU QUÉBEC

Préparez dès maintenant la prochaine saison d'insémination en vous procurant une cage de contention avec barrière de tête automatique pour moins de la moitié du son coût réel évalué à 1260 \$ + taxes.



Le modèle peut différer légèrement de la photo

ÇA VOUS INTÉRESSE ?

- L'éleveur n'a qu'à payer 600 \$ (taxes en sus). Le solde de 660 \$ sera amorti à raison de 12 \$ par première insémination effectuée au cours des 24 mois qui suivront l'acquisition de la cage de contention. À la fin de cette période, tout solde résiduel (s'il y a lieu) sera redevable aux promoteurs du projet.

Informez-vous auprès de votre inséminateur !



Propriété des éleveurs québécois
Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ)
C.P. 518, Saint-Hyacinthe, Québec J2S 7B8
Tél. : 450-774-1141 Télécopieur : 450-774-9318
ciaq@ciaq.com http://www.ciaq.com



Coopérative des inséminateurs du Québec (CIQ)
C.P. 248, Saint-Hyacinthe, Québec J2S 7B8
Tél. : 450-771-2287
Télécopieur : 450-774-6006



Mieux connaître Cryptosporidium et Giardia

La *Canadian Cattlemen's Association* vient de publier les données suivantes concernant ces deux maladies courantes pouvant affecter la qualité de l'eau et devenir un problème de santé publique.

Le *Cryptosporidium* et la giardiase (lamblia) sont deux parasites protozoaires unicellulaires qui vivent dans le tractus gastro-intestinal des mammifères. Pour se rendre aux approvisionnements d'eau, ils passent par la matière fécale de leurs hôtes. Les humains attrapent ces maladies, dans la plupart des cas, par contact direct avec les selles d'autres humains infectés ou en buvant de l'eau non traitée contaminée par les eaux d'égout.

UN LIEN AVEC L'HUMAIN

Une seule des formes du *Cryptosporidium* peut infecter les humains; et de récentes recherches ont prouvé que la plupart des bovins étaient porteurs d'une souche de giardiase que l'on n'a jamais observée chez l'homme. Quand le système immunitaire est en santé, la personne combat normalement l'infection qui cause des douleurs intestinales et de graves diarrhées. Mais les personnes âgées, les enfants et les gens ayant des déficiences dans leur système immunitaire - les sidéens ou les gens qui prennent des immunodépresseurs - peuvent en mourir.

Il y a eu des cas où l'écoulement d'un pâturage a été associé à une poussée de *Cryptosporidium* et de giardiase. On croit que l'effluent humain constituait la principale source de contamination de l'eau.



PHOTO: MICHEL CHARTRAND

Les veaux atteints de C. parvum ont la diarrhée environ une semaine et habituellement s'en débarrassent par eux-mêmes.

On nous a dit que les laboratoires de médecine humaine ne savent habituellement pas qu'il existe plusieurs espèces de *Cryptosporidium*. Il semble que, au-delà du genre de parasites, l'on ne pousse pas l'identification jusqu'aux espèces toujours plus nombreuses. Or, il existe plusieurs espèces du genre *Cryptosporidium*. L'espèce *C. andersoni* se retrouve chez les bovins après le sevrage; et il semble que les moutons, les porcs et les chevaux ont des espèces qui leur sont spécifiques. Celle qui affecte les humains - *C. parvum* - peut aussi provoquer la diarrhée chez les veaux de moins d'un

mois. Récemment on a repéré *C. parvum* également dans la sauvagine, chez les canards et les outardes.

CHEZ LES BOVINS

Par le passé, on ne croyait pas que *Cryptosporidium* pouvait causer un problème grave pour la production des bovins de boucherie. De récentes études suggèrent toutefois que sa prévalence est sans doute plus élevée que ce qu'on croyait et qu'elle pourrait influencer de façon importante sur la croissance des veaux. Divers rapports font état de cryptosporidiose grave chez les veaux en

Alberta, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique où l'on a observé jusqu'à 30 % de mortalité chez les veaux âgés d'une à quatre semaines. Il se peut dans ces cas-là qu'il y ait un lien à faire avec une déficience en sélénium.

La plupart des veaux (bœufs de boucherie et vaches laitières) développent une giardiase quand ils ont entre quatre et dix semaines. L'infection peut causer de la diarrhée et faire chuter le taux de gain. L'infection dure des mois. Mais la souche qui s'attaque aux veaux pourrait ne pas être contagieuse pour les humains.

L'espèce que l'on retrouve chez les bovins après sevrage (*Cryptosporidium andersoni*) réduit la production de lait chez les vaches laitières de même que le taux de gain chez les veaux d'embouche. Jusqu'à 20 % du cheptel bovin du Canada pourrait être infecté.

L'on croit que des infections subcliniques chez les bovins adultes serviraient de réservoirs pour les veaux, sous la forme d'une poussée de kystes fécaux (giardiase) et d'ookystes (*Cryptosporidium*) chez les vaches qui viennent de vêler. Le *Cryptosporidium* est plus commun chez les veaux

des vaches laitières que chez les veaux des bovins de boucherie. Les kystes de giardiase et les ookystes de *Cryptosporidium* peuvent demeurer infectieux pendant plus d'une année dans l'eau froide ou dans un milieu humide et frais. Ingerés avec l'eau, ils passent par l'estomac et vont coloniser le petit intestin. Ils possèdent une paroi protectrice de glucides qui leur permet de résister au chlore. Mais l'action du dessèchement, des rayons ultra-violets, de la congélation et de la chaleur les détruits.

DES TRAITEMENTS?

Il n'existe rien encore pour traiter le *Cryptosporidium* chez les bovins, mais chez les vaches laitières la maladie se limite habituellement d'elle-même. Les veaux des bovins de boucherie atteints de cryptosporidiose grave peuvent être traités par fluidothérapie avec colostrum. Le veau attrape le *Cryptosporidium* d'un autre veau ou de sa mère par transmission fécale orale. Pour traiter la giardiase, il est préférable d'utiliser du fenbendazole.

Les veaux atteints de *C. parvum* ont la diarrhée environ une semaine et

habituellement s'en débarrassent par eux-mêmes. Mais la maladie peut être plus grave lorsque le troupeau n'y a jamais été exposé auparavant. Lorsque des veaux laitiers âgés d'une à trois semaines sont amenés dans un troupeau, une grave poussée de diarrhée survient parfois causée par le *Cryptosporidium*. Certains ont eu de bons résultats en les traitant alors avec du colostrum.

Dans les laboratoires, si l'on ne suit pas bien les méthodologies, on risque de confondre les kystes de giardiase avec les ookystes de *Cryptosporidium*, ou d'avoir du mal à séparer les espèces de *Cryptosporidium*.

Il faut environ trois mois pour que les kystes et ookystes soient rendus inactifs suite à l'épandage et l'incorporation de fumier frais. Une semaine suffit pour qu'ils soient détruits par le compostage.

Deux choses à savoir : on n'a encore émis aucune licence pour un traitement du *Cryptosporidium* chez les veaux et les bovins adultes, mais un vaccin a cependant été proposé contre ce parasite. □

Source : Traduit de *Cattle Country*, juin 2001, page 11.

Quand il y a du boeuf...

Il y a nécessairement du Simmental !

**Faites-vous
du sang de boeuf
cet automne !**

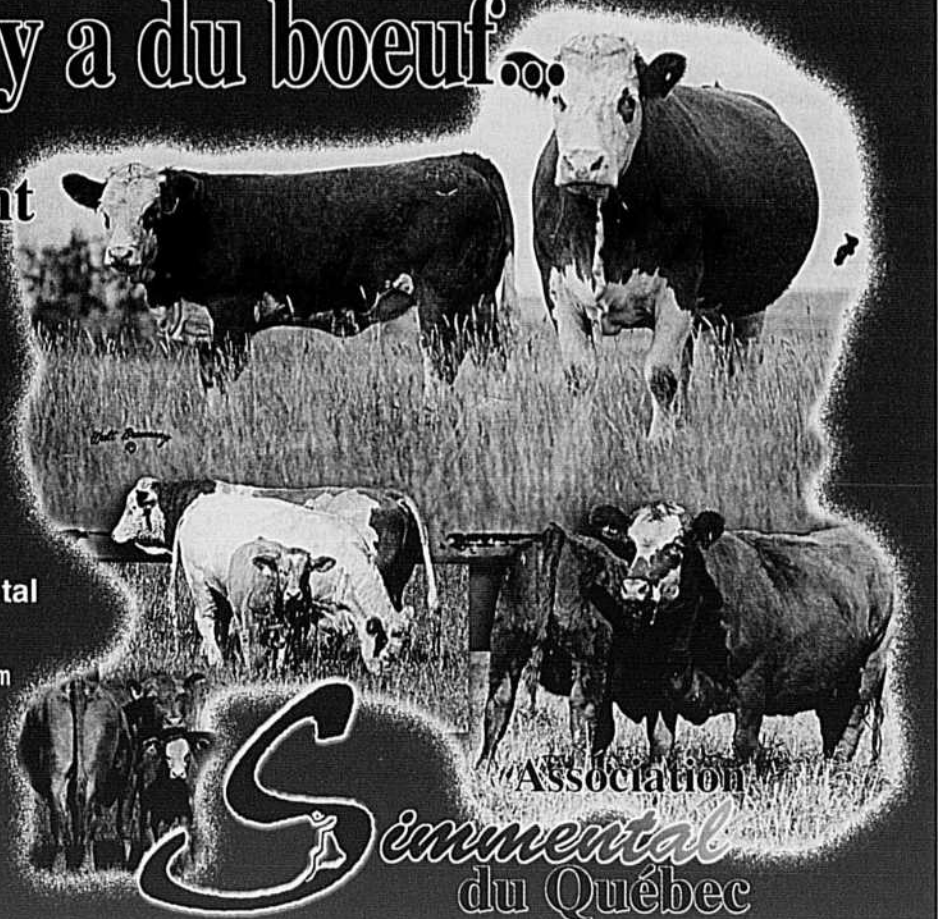
**Procurez-vous
des femelles Simmental
chez un éleveur membre
de l'Association Simmental
du Québec.**

Site WEB : www.simmentalquebec.com

David Bellavance, président
Tél.: (819) 288-5005

Lyne Bonin, secrétaire
Tél.: (819) 395-5502

Marc Boisvert, propagandiste
Tél.: (819) 395-5502



Association
Simmental
du Québec

Avec l'automne revient le temps des amas!

Le stockage de fumier solide dans un champ cultivé est une technique d'entreposage utilisée par nombre de producteurs de bovins de boucherie. Comme la période active d'entreposage débute, voici les critères que tous doivent respecter pour être conformes au Guide des bonnes pratiques agroenvironnementales.

La règle de base : Le producteur doit s'assurer d'utiliser une quantité suffisante d'absorbants pour abaisser la teneur en eau des déjections à 80 % et moins avant l'entreposage au champ.

ENTREPOSAGE

Le champ où sera entreposé l'amas doit avoir une pente inférieure à 5 %. Il ne faut pas entreposer l'amas au même endroit durant deux années consécutives.

La dimension d'un andain de fumier ne doit pas dépasser qua-

tre mètres de largeur à la base et deux mètres de hauteur. Le volume entreposé dans un champ est limité par les besoins de fertilisation de ce champ.

L'amas doit respecter les distances minimales suivantes :

- 300 m d'une source, d'un puits ou d'une prise d'eau servant à la production d'eau de source ou d'eau minérale, ou à l'alimentation d'un réseau d'aqueduc;

- 150 m d'un lac, d'un cours d'eau, d'un marais naturel, d'un marécage ou d'un étang;

- 30 m d'un fossé.

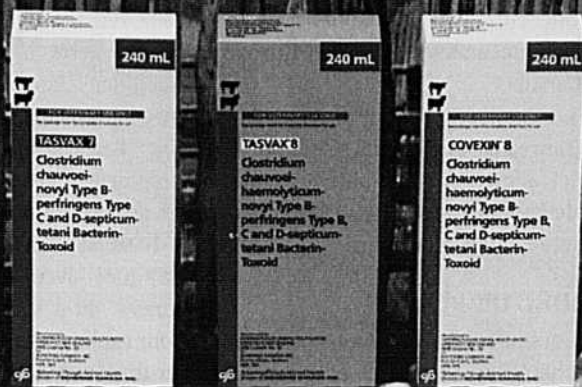
L'amas ne doit pas être situé à l'intérieur de la ligne d'inondation de récurrence de 20 ans d'un cours d'eau ou d'un lac.

ÉPANDAGE

Les amas entreposés entre le 1^{er} octobre 2001 et le 31 mai 2002 doivent être épandus dès que les conditions du sol et de la culture le permettent et ce, avant le 1^{er} août 2002.

Les seuls vaccins offerts en combinaison contre le charbon symptomatique et le tétanos.

TASVAX[®] et COVEXIN[®] ont toujours été les seuls produits à protéger vos animaux contre le charbon symptomatique en plus du tétanos. Qui plus est, leur administration par voie sous-cutanée (s.c.) est approuvée. Recherchez TASVAX et COVEXIN dès aujourd'hui dans leur tout nouvel emballage.



 Schering-Plough Santé Animale
Division de SCHERING CANADA INC.
Pointe Claire (Québec) H9R 1B4

• Marques déposées de Schering Canada inc.
TAS 002-01F-PA TAS-001

TASVAX[®]/COVEXIN[®]

Les Blondes d'Aquitaine, des pures qui plaisent

Yvon, Guy et André Lambert aiment les blondes. Mais pas n'importe lesquelles. Ils ont un faible pour les pures, les françaises, les Blondes d'Aquitaine. Spécialiste de la fourrure et policiers de métier, c'est avec cette race bovine qu'ils sont devenus agriculteurs en 1989. Quelques années plus tard, *Reine*, leur plus belle, devenait la Grande Championne provinciale des Blondes d'Aquitaine, à l'occasion de l'Expo Québec de 1996.

Depuis, les Lambert ne courent plus les foires. « C'est trop d'ouvrage pour ce que ça rapporte », dit Yvon, l'aîné des quatre frères par qui toute l'aventure a débuté. Mais leur troupeau de près de 100 têtes demeure l'un des plus réputés du Canada, pour la pureté de la race et la qualité des bêtes, résultat d'un souci constant de travailler avec les meilleurs spécimens existant en Europe et au Canada.

Les Lambert vendent de la semence de taureaux, font de la sélection de mâles et alimentent les marchés canadiens de la viande, toujours à la recherche d'une qualité supérieure.

UNE IDÉE DE PURETÉ

Lorsqu'en 1986, Yvon Lambert s'est acheté une terre sans bâtiments à Fasset, dans l'Outaouais, il ne pensait pas que sa passion de la nature le ferait passer d'expert de la fourrure à spécialiste des Blondes d'Aquitaine.

C'est en brassant les souvenirs de son enfance à la ferme de son grand-père

mater-
nel à Sainte-Thérèse, qu'il se met à rêver avec ses frères Yves, Guy et André. À son tour, Yves achète une terre à quelques kilomètres de chez lui. Les autres proposent d'investir des économies. « Il fallait bien faire de quoi avec les clôtures », dit-il sourire en coin, pour expliquer leur décision d'installer un troupeau sur la terre d'Yves. Les Lambert voulaient des animaux pour entretenir les terres mais ne savaient pas trop lesquels. La seule idée claire était que ce serait des bêtes pur sang.

Les frères ont songé à élever des poulets. « Trop dur », dit Guy. Ensuite,

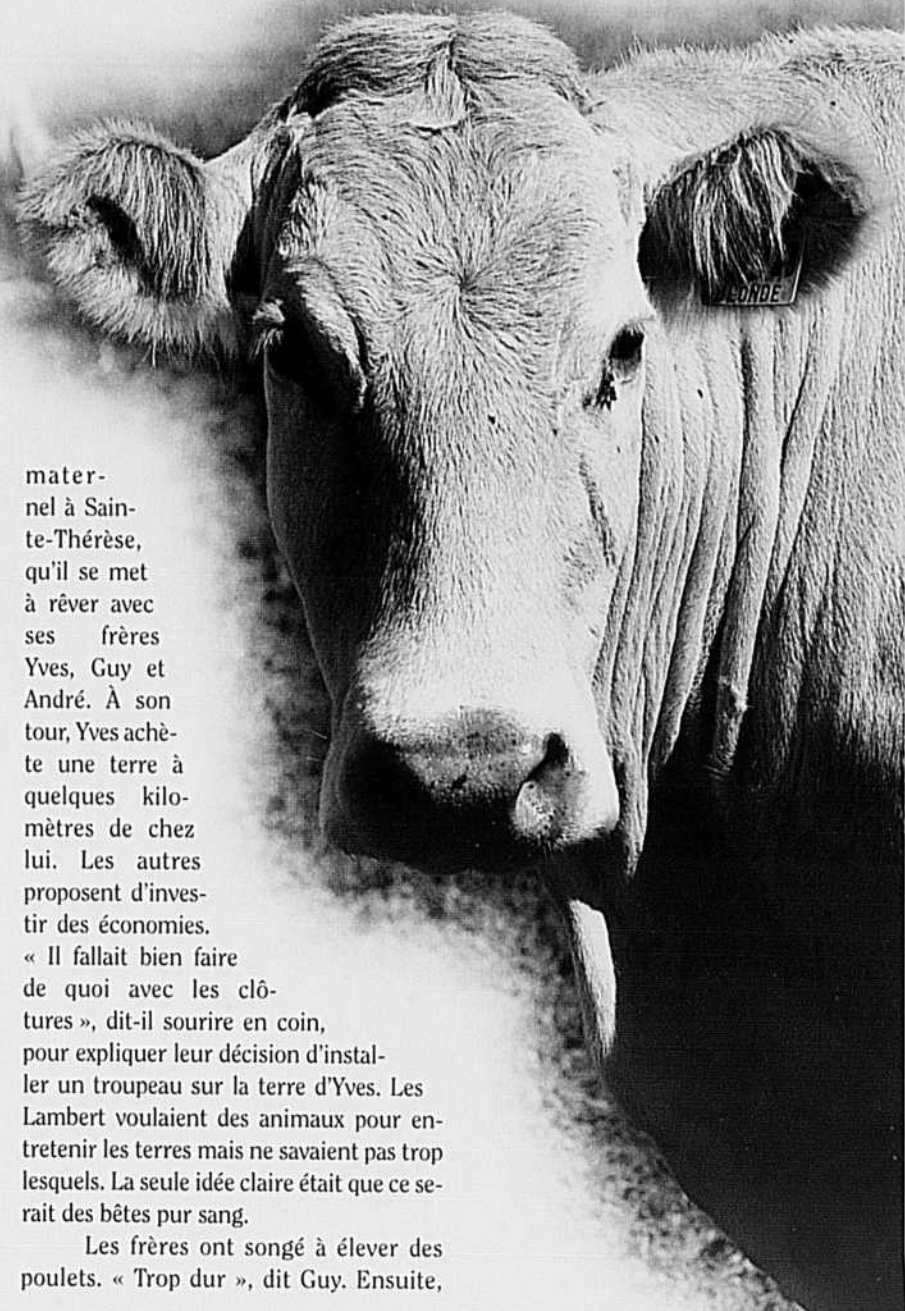


PHOTO : MICHEL CHARTRAND

ils ont pensé aux bisons. « Pas payant », réplique Yvon. Puis, aux moutons, « déconseillés par tous », rappelle encore Yvon. Ils passent plusieurs mois à visiter des éleveurs de bovins dont les races Limousin, Simmental, jusqu'à ce qu'ils tombent littéralement sous le charme des Blondes d'Aquitaine. « C'est une race très docile et pour nous, profanes dans l'élevage, c'était bien important. Ce sont des bêtes faciles à entretenir, faciles à faire vèler », explique Guy.

En 1989, avec une mise de fonds individuelle de 10 000 \$, les quatre frères achètent leurs dix premières Blondes d'Aquitaine. Douze ans plus tard, le troupeau des fermes Lambert compte 48 vaches, 44 veaux, sept taures et deux taureaux adultes. « Que du pur sang français », souligne Yvon avec fierté.

Chaque vache est testée et enregistrée à l'Association canadienne des Blondes d'Aquitaine. Le contrôle se fait par prise de sang ou avec l'analyse de l'ADN contenu dans le poil de la queue, une technique relativement simple que les frères Lambert peuvent pratiquer eux-mêmes.

UNE CHAIR MAIGRE

Les Blondes d'Aquitaine sont reconnues pour leur chair maigre. Les taureaux sont recherchés par des éleveurs qui les accouplent avec d'autres races bovines pour produire des veaux à viande moins grasse. « La vente de la viande rouge grasse diminue mais la demande pour les Blondes est à la hausse », dit Yvon Lambert.

L'éleveur de Fasset estime que les habitudes d'alimentation des animaux contribuent à la réputation génétique des Blondes d'Aquitaine. Chez les Lambert, les vaches sont nourries uniquement de luzerne, de trèfle, de mil et de minéraux. Pas de moulées, pas d'hormones de croissance, pas d'antibiotiques. Les veaux sont gardés avec la mère et allaités entre cinq à huit mois, jusqu'à leur sevrage. Cette qualité de vie des bêtes fait en sorte qu'elles ont un rendement de carcasse pouvant atteindre 68 %. Actuellement, dans les encans, les éleveurs de Blondes d'Aquitaine reçoivent entre huit à 15 cents de plus la livre.

S'il n'était de la mainmise des Américains sur le commerce nord-américain de la viande, les Lambert vendraient passablement plus d'animaux pour la boucherie. « On se limite à un marché assez local,

SÉRIE C-CX



TOUTE LA DIFFÉRENCE!

SÉRIE CX

avec plate-forme

Jusqu'à 37 % d'augmentation de couple à la PDF.

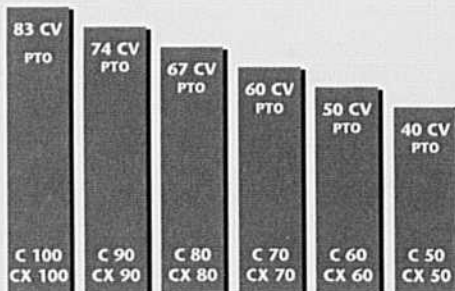
SÉRIE CX

avec cabine

Une visibilité sans pareille avec du confort comme si vous étiez dans votre salon.

SÉRIE C

Un tracteur utilitaire à profil bas pour les bâtiments avec espace restreint et pour une foule d'autres travaux.



Les nouveaux moteurs Case IH consomment peu de carburant tout en fournissant une puissance supérieure.

**TOUTE LA DIFFÉRENCE...
CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE LOCAL!**

Membre d'un réseau plus fort que jamais.

Visitez notre site Internet <http://www.caseih.com>

Case IH est une marque déposée de la Corporation Case.



TOUTE LA DIFFÉRENCE

C'EST AUSSI...

André Daviau, représentant aux ventes chez Garage Maurice Leblanc de Victoriaville. Attentionné, André est reconnu pour être constamment à l'écoute de ses clients. Il se dévoue sans cesse pour répondre à leurs besoins.

À sa façon, André est un bon exemple de ce qui fait ...

LA DIFFÉRENCE CASE IH

CASE IH

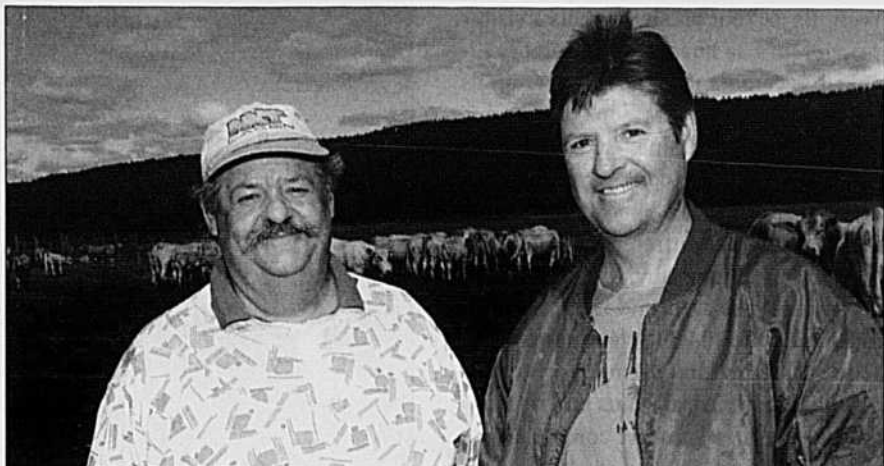
avec l'Ontario et le Québec. Lorsque les boucheries pourront identifier la provenance des pièces de viande sur leurs étals, le marché va grimper rapidement », croit Yvon Lambert.

DES FRANÇAISES DANS L'OUEST

« Les agriculteurs de l'Ouest canadien seraient plus ouverts que les Américains sur la qualité de la viande maigre. Ils sont de plus en plus nombreux à acheter des animaux nés de croisement avec de la semence française », ajoute Guy Lambert.

Impliqué pendant de nombreuses années au sein de l'Association québécoise et de l'Association canadienne, le policier-éleveur a tenté l'expérience de l'importation de taureaux français. Mais il a vite découvert que l'importation de sperme comportait des avantages indéniables. « C'est plus facile de contrôler les risques de maladie comme la vache folle et la fièvre aphteuse. Puis c'est moins dispendieux à l'achat », remarque Guy Lambert. La vente de semence, française et de son élevage, représente entre 10 et 15 % des revenus des fermes Lambert.

L'autre part importante de leur marché est la vente de spécimens de qualité. Lorsque les veaux sont sevrés, les plus beaux et les plus vigoureux sont envoyés à la Station d'épreuve de la Beauce située à Saint-Martin. Les jeunes taureaux y sont gardés cinq mois, au cours desquels leur gain de poids est régulièrement testé. À la fin des tests, les plus performants sont vendus directement sur place. Trois taureaux sur dix sont en-



Yvon et Yves Lambert

PHOTO: MICHEL CHARTRAND

voyés à l'abattoir faute de ne pas rencontrer les critères exigés par les stations.

PAS D'EMBRYONS

Lorsque *Reine* a remporté le Grand Championnat des Blondes d'Aquitaine en 1996, les Lambert ont reçu bien de la visite. Des Européens, des Américains, des Brésiliens qui leur ont fait miroiter l'idée de vendre animaux et embryons ici et à l'étranger. Avec la crise de la vache folle, l'idée est morte dans l'œuf. Ils ont néanmoins tâté la vente d'embryons, avant de l'abandonner. « C'est un commerce excessivement compliqué et coûteux. Je ne suis pas sûr que finalement ce soit bien rentable. Ce sont toujours les mêmes trois à quatre acheteurs, il y a des normes vétérinaires pour chaque pays et au bout du compte les profits égalent les dépenses. On a décidé de ne plus en faire », dit Guy.

VENDRE OU INVESTIR

Après douze années, les Lambert sont arrivés à un point tournant. Yves a quitté l'association familiale. Les trois frères font maintenant face à des choix. Ou bien ils continuent à grossir l'entreprise en y ajoutant une vingtaine d'autres bêtes ou ils cherchent à vendre.

« L'avenir est dans la qualité. Si on veut sélectionner des bêtes de calibre supérieur, il faut augmenter nos revenus. Il y a 12 ans une bonne Blonde se vendait 2 500 \$. Aujourd'hui, quand on obtient le même prix, on est content. Dans le contexte actuel, on fait moins d'argent qu'au début. On ne gère pas cet élevage juste pour le plaisir. Si c'est pas payant, on va penser à s'en départir », conclut Yvon, sous le regard approbateur de son frère Guy. 2

*Journaliste à la pige



Pas de vache folle au Canada!

Dans le cadre du programme national de surveillance pour l'encéphalite spongiforme bovine (ESB), programme essentiel à la reconnaissance de notre statut d'exemption pour cette à déclaration obligatoire, 995 bovins (âgés de 12 mois et plus), dont 308 provenaient du Québec, ont été examinés. Aucun de ces bovins n'était suspecté être atteint d'ESB, auquel cas seule l'Agence canadienne d'inspection des aliments peut intervenir. Les sujets choisis ont été ciblés aux fins de surveillance sur la base de la présence de signes neurologiques (incluant les problèmes locomoteurs pouvant y être reliés) pour 423 d'entre eux, alors que les

572 autres ont été condamnés à l'abattoir ou soumis pour autopsie dans un laboratoire de pathologie animale.

On a pu exclure le diagnostic d'ESB chez tous les sujets. Pour les 423 cas « neurologiques », les diagnostics suivants ont été posés : encéphalite (24), encéphalomalacie (11), infection à *Haemophilus somnus* (6), hémorragie cérébrale (6), listériose (25), méningoencéphalite (31) et une série de conditions non reliées au système nerveux (30). Les 253 restants n'ont pas fait l'objet d'aucun diagnostic, ce qui peut s'expliquer par le fait que souvent seul l'encéphale est soumis pour analyse.

La situation semble s'améliorer au Royaume-Uni avec, au cours des quatre premiers mois de 2001, seulement 182 cas comparativement au total, en 2000, de 1 425 cas.

En vertu des exigences internationales de plus en plus sévères à l'égard des encéphalopathies spongiformes transmissibles, il faut s'attendre à l'intensification chez nous des processus de surveillance en place et à l'apparition de nouvelles méthodologies à cette fin.

Source : RAIZO, Réseau d'alerte et d'information zoosanitaire du MAPAQ - Bilan 2000.

HEREFORD



Nous
avons
les mérites

Muscles et carcasse qui surpassent
les besoins de l'industrie.

Maternels qui
excelle à réaliser
les livres sevrées
par vache exposée.

 **QUÉBEC**
HEREFORDS
ASSOCIATION

PRÉSIDENT
André Beaumont
Té.: (418) 875-3031

SECRÉTAIRE
Chantal Castonguay
Tél / Fax : (819) 876-7852
email : qha@sympatico.ca
655 C, Dufferin, Stanstead
(Québec) J0B 3E0



ASSOCIATION CHAROLAIS

Félicitations aux exposants pour leurs magnifiques bêtes lors des expositions de l'été 2001 et lors du jugement Charolais de l'Expo-Boeuf de Victoriaville.

Le 15 septembre dernier avait lieu le pique-nique annuel et la vente de femelles Charolais organisés par l'Association Charolais du Québec. Un gros merci à la Ferme La Charolaise L'Islet inc, propriété de Jean-Thomas et Louise Pelletier pour leur hospitalité. Plus de 250 personnes se sont réunies pour cet événement. La vente de femelles fut un succès avec 40 têtes de haute qualité vendues pour une moyenne générale de 3 150 \$. Bravo aux organisateurs, consignataires, acheteurs et commanditaires pour leur contribution à la réussite de cette vente.

Ne pas oublier de faire parvenir vos poids de sevrage au bureau de l'Association canadienne Charolais pour obtenir vos EPD du programme CHARM avant le 31 octobre.

Brigitte Bergeron, secrétaire
Tél. : 450-469-2775

ASSOCIATION LIMOUSIN

L'Association des Éleveurs Limousin du Québec remercie madame Dany Blais et monsieur Mario Simard pour la tenue du pique-nique limousin qui a eu lieu le 11 août sur leur ferme à Sainte-Sophie-de-Lévrard. Plusieurs activités se sont déroulées durant la journée au son de la musique suivies d'un bon repas et d'une soirée dansante. Nous tenons à remercier tous les éleveurs participants ainsi que leur famille. Si vous désirez inscrire des taureaux pour la deuxième entrée à la Station unique de taureaux limousin à Saint-Liboire, nous vous rappelons les dates : 2^e entrée : jeudi 8 novembre 2001
Naissance des veaux : 22 janvier au 1^{er} juin 2001
Vaccination et sevrage : avant le 18 octobre 2001
Encan : samedi 6 avril 2002

Jérôme Poirier, secrétaire
Tél. : 450-799-4073

ASSOCIATION SHORTHORN

Des éleveurs Shorthorn ont participé cet été aux expositions d'Ayer's Cliff, de Brome, de Richmond et aussi à l'Expo-Boeuf de Victoriaville. Des membres juniors de l'Association Shorthorn du Québec ont concouru à la compétition des jeunes qui se tenait à Fryeburg dans le Maine.

Il n'y aura pas de taureaux Shorthorn dans les stations d'épreuve du Québec cette année. Toutefois, il est possible d'acheter des taureaux directement auprès des éleveurs de la race. L'Association sera l'hôte, en 2002, de la conférence mondiale Shorthorn. Des informations supplémentaires sur cet événement seront diffusées aussitôt que possible.

Raymond Dempsey, secrétaire
Tél. : 418-453-2908

44



VENTE Crème de la Crème

ANGUS NOIR ENREGISTRÉS

Dimanche, le 11 NOVEMBRE 2001
à 13h00 précis

JD Farms
John & Donna Donaldson
329, chemin Brill, Bolton Ouest (Québec) J0E 1R0
Tél.: (450) 539-1862
email : jdfarms@istar.ca

ASSOCIATION HEREFORD

Félicitations à tous les éleveurs pour leur participation aux expositions agricoles régionales. Le Club Hereford du Québec et celui des Cantons-de-l'Est ont tous deux tenu leur pique-nique annuel. Le tout s'est bien déroulé avec une très bonne participation des membres.

L'Association Hereford invite ses membres à un voyage au Royal Winter Fair, les 5 et 6 novembre.

Chantal Castonguay, secrétaire

Tél. : 819-876-7852

ASSOCIATION HIGHLAND

Notre pique-nique à Leeds Village du 11 août dernier fut une réussite. Nous avons accueilli 40 personnes comprenant des éleveurs et ceux qui aspirent à le devenir. Quatre éleveurs ont représenté la race Highland à Expo-Boeuf à Victoriaville.

Voici le conseil d'administration pour 2001-2002 : François Marleau, président, Claudette Lavallée, vice-présidente, Éric Croteau, Robert Guay et Vital M. Trudeau, directeurs, Claire Courtemanche, secrétaire-trésorière.

Claire Courtemanche, secrétaire

Tél. : 819-275-7027

ASSOCIATION PIÉMONTAIS

L'Association a tenu son pique-nique annuel le 25 août dernier à Québec. Merci aux membres qui étaient présents. Lors de cette journée, nous avons eu un tirage de dix semences italiennes. Un gros merci à M. Turcotte et sa conjointe qui nous ont si bien reçus lors de cet événement.

Hélène Blais, secrétaire

Tél. : 450-539-1014

ASSOCIATION SIMMENTAL

L'Association Simmental du Québec organise, comme à chaque année, son assemblée annuelle. Cette réunion, qui a pour but de recueillir les commentaires des membres, se tiendra le samedi 1^{er} décembre à l'hôtel Universel de Drummondville. (Veuillez prendre note qu'il y eu erreur sur l'emplacement dans la revue de L'ASQ). Nous attendons tous les membres en grand nombre. Les expositions agricoles sont terminées pour cette année et il y a eu une bonne participation des éleveurs à ces activités.

Bonne saison de vêlage à tous!

Lyne Bonin, secrétaire

Tél. : 819-395-5327

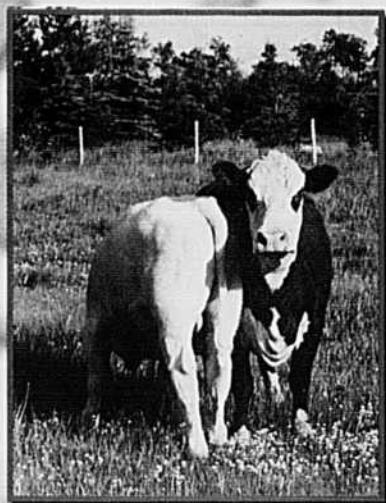


PHOTO: ANNE-MARIE CHRISTEN



\$
L'argent
ne pousse pas
dans
les arbres...

il POUSSE
dans votre
pâturage!



Association Canadienne Charolais

2320 - 41st. Avenue N.E.,
Calgary, Alberta T2E 6W8
Tél.: 403-250-9242 Fax: 403-291-9324
Email: cca@charolais.com
www.charolais.com



Association Charolais Québec

144 Grande Barbe
St-Césaire, QC J0L 1T0
Tél./Fax: (450) 469-2775
courriel: charolais@endirect.qc.ca
www.charolaisquebec.qc.ca



ASSOCIATION CHAROLAIS

Félicitations aux exposants pour leurs magnifiques bêtes lors des expositions de l'été 2001 et lors du jugement Charolais de l'Expo-Boeuf de Victoriaville.

Le 15 septembre dernier avait lieu le pique-nique annuel et la vente de femelles Charolais organisés par l'Association Charolais du Québec. Un gros merci à la Ferme La Charolaise L'Islet inc, propriété de Jean-Thomas et Louise Pelletier pour leur hospitalité. Plus de 250 personnes se sont réunies pour cet événement. La vente de femelles fut un succès avec 40 têtes de haute qualité vendues pour une moyenne générale de 3 150 \$. Bravo aux organisateurs, consignataires, acheteurs et commanditaires pour leur contribution à la réussite de cette vente.

Ne pas oublier de faire parvenir vos poids de sevrage au bureau de l'Association canadienne Charolais pour obtenir vos EPD du programme CHARM avant le 31 octobre.

Brigitte Bergeron, secrétaire
Tél. : 450-469-2775

ASSOCIATION LIMOUSIN

L'Association des Éleveurs Limousin du Québec remercie madame Dany Blais et monsieur Mario Simard pour la tenue du pique-nique limousin qui a eu lieu le 11 août sur leur ferme à Sainte-Sophie-de-Lévrard. Plusieurs activités se sont déroulées durant la journée au son de la musique suivies d'un bon repas et d'une soirée dansante. Nous tenons à remercier tous les éleveurs participants ainsi que leur famille. Si vous désirez inscrire des taureaux pour la deuxième entrée à la Station unique de taureaux limousin à Saint-Liboire, nous vous rappelons les dates : 2^e entrée : jeudi 8 novembre 2001
Naissance des veaux : 22 janvier au 1^{er} juin 2001
Vaccination et sevrage : avant le 18 octobre 2001
Encan : samedi 6 avril 2002

Jérôme Poirier, secrétaire
Tél. : 450-799-4073

ASSOCIATION SHORTHORN

Des éleveurs Shorthorn ont participé cet été aux expositions d'Ayer's Cliff, de Brome, de Richmond et aussi à l'Expo-Boeuf de Victoriaville. Des membres juniors de l'Association Shorthorn du Québec ont concouru à la compétition des jeunes qui se tenait à Fryeburg dans le Maine.

Il n'y aura pas de taureaux Shorthorn dans les stations d'épreuve du Québec cette année. Toutefois, il est possible d'acheter des taureaux directement auprès des éleveurs de la race. L'Association sera l'hôte, en 2002, de la conférence mondiale Shorthorn. Des informations supplémentaires sur cet événement seront diffusées aussitôt que possible.

Raymond Dempsey, secrétaire
Tél. : 418-453-2908

44



VENTE Crème de la Crème

ANGUS NOIR ENREGISTRÉS

Dimanche, le 11 NOVEMBRE 2001
à 13h00 précis

JD Farms
John & Donna Donaldson
329, chemin Brill, Bolton Ouest (Québec) J0E 1R0
Tél.: (450) 539-1862
email : jdfarms@istar.ca

ASSOCIATION HEREFORD

Félicitations à tous les éleveurs pour leur participation aux expositions agricoles régionales. Le Club Hereford du Québec et celui des Cantons-de-l'Est ont tous deux tenu leur pique-nique annuel. Le tout s'est bien déroulé avec une très bonne participation des membres.

L'Association Hereford invite ses membres à un voyage au Royal Winter Fair, les 5 et 6 novembre.

Chantal Castonguay, secrétaire

Tél. : 819-876-7852

ASSOCIATION HIGHLAND

Notre pique-nique à Leeds Village du 11 août dernier fut une réussite. Nous avons accueilli 40 personnes comprenant des éleveurs et ceux qui aspirent à le devenir. Quatre éleveurs ont représenté la race Highland à Expo-Boeuf à Victoriaville.

Voici le conseil d'administration pour 2001-2002 : François Marleau, président, Claudette Lavallée, vice-présidente, Éric Croteau, Robert Guay et Vital M. Trudeau, directeurs, Claire Courtemanche, secrétaire-trésorière.

Claire Courtemanche, secrétaire

Tél. : 819-275-7027

ASSOCIATION PIÉMONTAIS

L'Association a tenu son pique-nique annuel le 25 août dernier à Québec. Merci aux membres qui étaient présents. Lors de cette journée, nous avons eu un tirage de dix semences italiennes. Un gros merci à M. Turcotte et sa conjointe qui nous ont si bien reçus lors de cet événement.

Hélène Blais, secrétaire

Tél. : 450-539-1014

ASSOCIATION SIMMENTAL

L'Association Simmental du Québec organise, comme à chaque année, son assemblée annuelle. Cette réunion, qui a pour but de recueillir les commentaires des membres, se tiendra le samedi 1^{er} décembre à l'hôtel Universel de Drummondville. (Veuillez prendre note qu'il y eu erreur sur l'emplacement dans la revue de L'ASQ). Nous attendons tous les membres en grand nombre. Les expositions agricoles sont terminées pour cette année et il y a eu une bonne participation des éleveurs à ces activités.

Bonne saison de vêlage à tous!

Lyne Bonin, secrétaire

Tél. : 819-395-5327



PHOTO: ANNE-MARIE CHRISTEN



\$
L'argent
ne pousse pas
dans
les arbres...

il POUSSE
dans votre
pâturage!



Association Canadienne Charolais

2320 - 41st. Avenue N.E.,
Calgary, Alberta T2E 6W8

Tél.: 403-250-9242 Fax: 403-291-9324

Email: cca@charolais.com

www.charolais.com



Association Charolais Québec

144 Grande Barbe
St-Césaire, QC J0L 1T0

Tél./Fax: (450) 469-2775

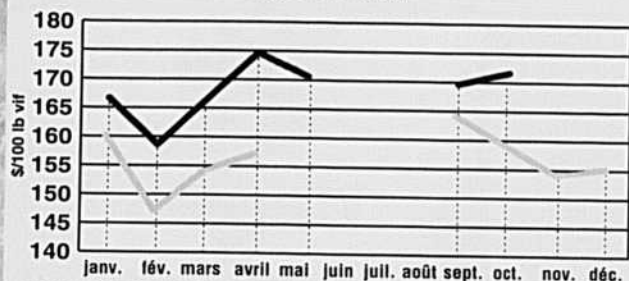
courriel: charolais@endirect.qc.ca

www.charolaisquebec.qc.ca

STATISTIQUES

VEAUX D'EMBOUCHE

Ventes aux encans spécialisés du Québec,
Mâles 500-600lb

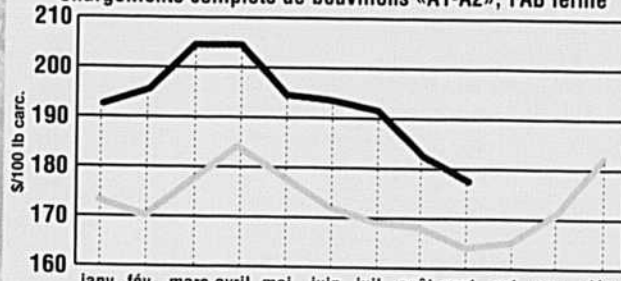


Month	2001	2000
2001 Oc.	167	159
2000 Oc.	160	147

* Pas d'encans spécialisés au cours de cette période

BOUVILLONS D'ABATTAGE

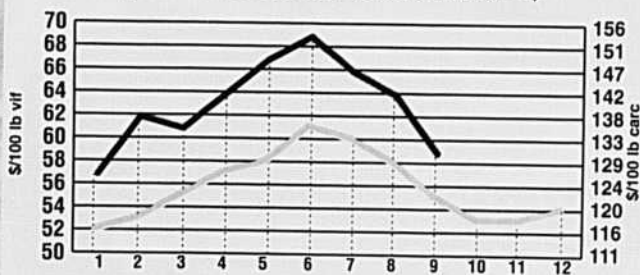
Ventes aux enchères par ordinateur au Québec,
Chargements complets de bouvillons «A1-A2», FAB ferme



Month	2001	2000
2001	193	173
2000	173	170

VACHES DE RÉFORME

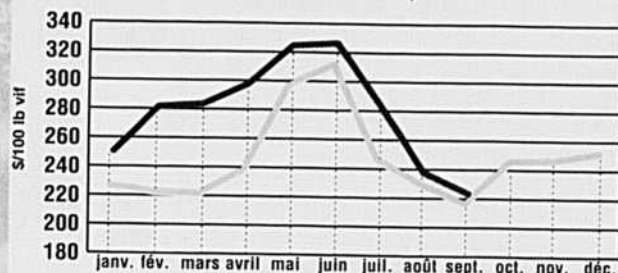
Encans publics du Québec,
(carcasse : calcul avec 45 % de rendement)



Month	2001 vif	2000 vif	2001 car
2001 vif	57	52	126
2000 vif	52	53	126
2001 car	126	137	135

VEAUX LAITIERS D'ENGRASSEMENT

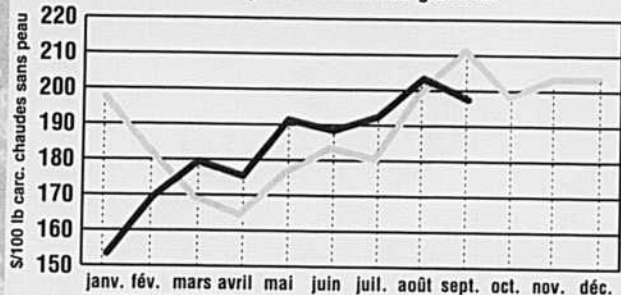
Encans publics du Québec,
Bons mâles de tous poids



Month	2001	2000
2001	252	226
2000	226	222

VEAUX DE GRAIN

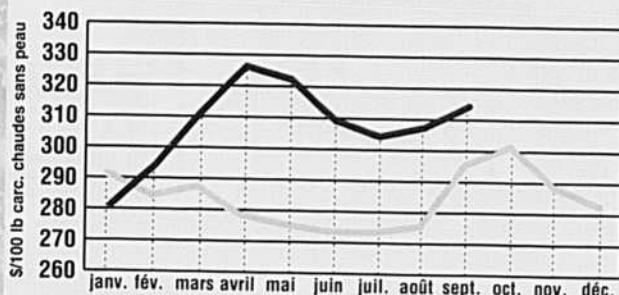
Ventes au enchères par ordinateur du Québec,
Prix moyen des veaux de grain A2



Month	2001	2000
2001	154	197
2000	197	182

VEAUX DE LAIT

Ventes directes aux abattoirs du Québec



Month	2001	2000
2001	282	291
2000	291	284

L'ÉQUIPE DÉLIMAX S'OCCUPE DE VEAUX



Délimax c'est :

- Des conseils d'aménagement et des plans pour les bâtiments •
 - Un service d'achat de petits veaux •
- Un suivi technique adapté à vos besoins par un personnel spécialisé et disponible en tout temps •
- Des aliments de remplacement hautement performants pour veaux de lait •
 - Une gamme complète de produits pour veaux de grain •
 - Des produits conçus et fabriqués au Québec •
 - Un service de transport exclusif •

Délimax
10 ANS

UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS À VOTRE SERVICE

3700, boul. Laframboise, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8B1
Tél. : 450.773.5282 • Fax : 450.250.3700
e-mail : delimax@delimax.com • site internet : www.delimax.com

POUR UNE PROTECTION DURABLE CONTRE LES POUX, OPTEZ POUR IVOME[®]

(ivermectin)

Les résultats d'études le prouve ! Les bovins traités avec la Solution à verser IVOME[®] jouissent d'une protection durable contre les poux broyeur et suceurs, même lorsqu'ils côtoient d'autres bovins infestés.*

Solution à verser
ivomec[®]
pour bovins (ivermectin)
La fiabilité de résultats éprouvés



* Données en dossier. Renseignez-vous là où l'on vend la Solution à verser IVOME[®]. Fenêtre de 28 jours permettant aux bovins traités de côtoyer des bovins non traités. *Damalima bovis* et *Linognathus vituli*.

IVOME[®] et le logo tête de bovin sont des marques déposées de Merial Limitée.
© Copyright 2001, Merial Limitée. Merial Canada Inc.

IVMO-01-2569-SPA/LICE-F

